

ÉDITORIAL

Le Collège de France : tradition et progrès

Transmettre et aller de l'avant – sens premiers des mots latins “traditio” et “progressio” – sont depuis toujours la double tâche de l'université européenne. Transmettre aux générations suivantes le savoir acquis et les valeurs vivantes tout en progressant avec elles vers le nouveau et l'inconnu, telles sont ses deux fonctions essentielles.

Le Collège de France, fondation de réforme et d'avant-garde, incarne, lui-aussi, ces principes de façon exemplaire, et même sans contrôle de connaissances ou attributions de diplômes et de titres. Depuis les six premiers “lecteurs royaux” nommés par François I^{er} en 1530, qui donnaient des cours gratuits et ouverts à tous, jusqu'aux cinquante-deux titulaires français ou étrangers des chaires actuelles, les trois missions du Collège de France furent comme pour les universités :

- la conservation du savoir comme patrimoine de la nation et de l'humanité,
- la transmission intergénérationnelle de ces savoirs, et de plus en plus,
- l'accroissement de ces savoirs par la recherche.

La conservation du patrimoine est garantie par les personnalités prestigieuses du corps enseignant et par les fonds bibliothécaires extrêmement riches et spécifiques du Collège.

La transmission du savoir se concrétise par le devoir de chaque professeur du Collège de France d'enseigner tous les ans sa propre recherche en cours. Ce principe d'unité de la recherche et de l'enseignement, “die Einheit von Forschung und Lehre”, conçu au début du XIX^e siècle par Wilhelm von Humboldt, a fourni le modèle même de l'université moderne. C'est pour cela que les professeurs et maîtres de conférences en France s'appellent aujourd'hui enseignants-chercheurs.

L'unité de la recherche et de l'enseignement dans la même personne est la meilleure garantie pour la transmission la plus rapide des derniers résultats de la recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée. Les principes du Collège de France sont pour ainsi dire du Humboldt avant la lettre.

Pour avoir un impact encore plus important le Collège de France a réalisé une réforme importante en s'ouvrant vers l'extérieur : d'une part en adoptant le principe des cours “hors les murs”, depuis 1976 en province et depuis 1988 à l'étranger. D'autre part, en invitant des étrangers, avec la création en 1989 de la chaire européenne et en 1992 de la chaire internationale. De plus deux chaires vacantes permettent d'inviter une cinquantaine de professeurs français et étrangers pour des conférences ponctuelles.

L'accroissement du savoir est au cœur des recherches menées par les professeurs du Collège. De grands noms de la science et un nombre impressionnant de prix Nobel au cours des années en témoignent. Profitant d'une charge d'enseignement allégée (26 heures par an) ainsi que de tâches pédagogiques et administratives réduites, les membres du Collège consacrent la plus grande partie de leur temps à la recherche, qui est souvent un travail d'équipe. Les chaires du Collège sont aussi des points de cristallisation de la coopération entre centres de recherche aussi bien universitaires qu'extra-universitaires.

C'est un grand honneur pour moi d'être titulaire de la chaire européenne cette année et je me réjouis de réfléchir dans les murs de cette prestigieuse institution sur l'avenir de l'université et l'université de l'avenir, titre de mon cours – séminaire auquel j'invite tous ceux qui se passionnent pour le sort de cette vénérable institution et qui essayent de la faire progresser. ■

Theodor Berchem

Professeur

titulaire de la chaire européenne 2003-2004

LEÇON DE CLÔTURE



REDYNAMISONS LA RECHERCHE

M. Claude Cohen-Tannoudji, titulaire de la chaire de *Physique atomique et moléculaire* de 1973 à 2003.

La physique atomique et moléculaire ainsi que l'optique ont connu au cours des dernières décennies des développements spectaculaires que j'ai eu la chance de pouvoir décrire dans mon cours au Collège de France, cours qui a débuté en 1973 et dont la leçon de clôture a été donnée en décembre 2003*.

Un des intérêts majeurs de la physique des atomes et du rayonnement avec lequel ils interagissent est de fournir de nombreux exemples permettant de comprendre clairement comment la recherche progresse et donne naissance à des applications. La figure ci-dessous essaie de schématiser une telle dynamique. Le point de départ est le plus souvent constitué par des interrogations fondamentales. Le chercheur essaie d'identifier et de comprendre les mécanismes à la base des phénomènes qu'il observe. Les nouvelles idées qui apparaissent à la suite de la meilleure compréhension ainsi acquise suggèrent des nouvelles méthodes d'investigation et permettent la mise au point de nouveaux outils d'exploration. Grâce à ces nouveaux outils, de nouveaux phénomènes peuvent être observés, de nouvelles situations réalisées, qui posent à leur tour de nouvelles interrogations fondamentales, et ainsi de suite. Au

cours de cette spirale apparaissent également de nombreuses applications qu'il était impossible d'imaginer auparavant et qui rendent tout à coup obsolètes plusieurs technologies existantes. Le fonds de connaissances universelles augmente également, facilitant et accélérant le développement de spirales analogues dans d'autres domaines de recherche.

L'exemple des lasers permet d'illustrer clairement cette dynamique. Pour comprendre la répartition spectrale du rayonnement du corps noir, Albert Einstein introduit en 1917 la notion d'émission stimulée, dont l'intérêt paraît à cette époque purement académique. Examinant plusieurs décennies plus tard les conséquences d'un tel processus dans un milieu hors d'équilibre, où des niveaux d'énergie atomiques excités peuvent être plus peuplés que des niveaux d'énergie inférieure, Charles Townes a l'idée d'un nouveau type de source lumineuse, le laser (sigle pour "Light Amplification by Stimulated Emission Radiation"). Les premiers lasers qui voient le jour au début des années 1960 sont relativement complexes et difficiles à régler. Ils apparaissent comme des curiosités de laboratoire, qui n'auront aucune utilité. Et pourtant, plusieurs années plus tard, ils ouvrent la voie à d'innombrables

applications dans tous les secteurs de la vie économique : médical avec les traitements de la rétine et la chirurgie, traitement de l'information avec les télécommunications par fibre optique et la lecture des CD, télémétrie avec la mesure précise des distances, industriel avec la découpe des matériaux, navigation avec les gyromètres laser, militaire avec le repérage des cibles et le guidage des missiles, etc. L'impact des lasers sur le développement de la recherche est également énorme. Les chercheurs se trouvent dotés de ces nouveaux outils qui vont leur permettre de défricher toute une série de domaines entièrement inexplorés jusqu'ici : spectroscopie et optique non linéaires, impulsions lumineuses ultrabrèves (1 millionième de milliardième de seconde !) permettant de suivre en temps réel une réaction chimique ou biologique, physique atomique dans des champs lumineux très intenses, refroidissement laser des atomes à des températures plusieurs centaines de millions de fois plus basses que la température ambiante.

Considérons un peu plus en détail ce nouveau domaine des atomes ultrafroids sur lequel nous travaillons dans notre équipe. Il s'agit là d'une nouvelle spirale de recherches débutant avec l'étude des changements de vitesse d'un atome éclairé par un faisceau

laser, se poursuivant avec l'invention de mécanismes de plus en plus efficaces pour refroidir les atomes. De nombreuses nouvelles applications deviennent possibles avec ces atomes ultrafroids, comme la réalisation de nouvelles horloges atomiques qui sont les plus précises au monde ou d'interféromètres ultra sensibles à ondes de matière. De nouveaux objets sont également découverts, comme les condensats de Bose-Einstein gazeux, où un nombre macroscopique d'atomes, de l'ordre du million se retrouvent tous dans le même état quantique. Très récemment, des condensats de molécules ont pu également être obtenus.

Une nouvelle spirale se greffe alors sur la précédente à partir des problèmes nouveaux posés par les condensats. Les physiciens essaient de comprendre ces objets fascinants, leur structure et leur dynamique, l'effet des interactions entre atomes, les propriétés macroscopiques nouvelles, comme la superfluidité, qui caractérisent leur nature quantique. À quelles nouvelles applications ces objets vont-ils donner naissance ? On commence à en extraire des faisceaux cohérents d'atomes, des "lasers à atomes" analogues aux lasers ordinaires où les ondes lumineuses sont remplacées par des ondes de Broglie atomiques. Assistera-t-on avec ces dispositifs à une révolution analogue à celle introduite par les lasers en optique ?

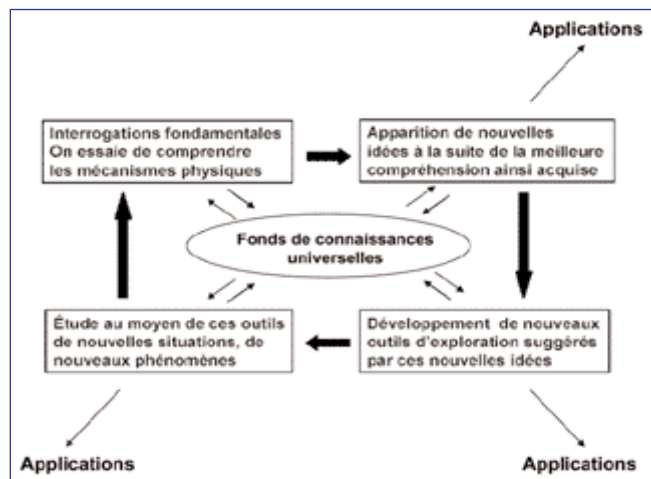
Le dernier exemple que je donnerai est celui des corrélations quantiques. Il existe des états corrélés de deux particules issues d'une désintégration, par exemple de deux photons émis dans une cascade radiative, qui ont des propriétés étranges et peu intuitives : aussi éloignées l'une de l'autre qu'elles puissent être, ces deux particules ne peuvent pas être considérées comme 2 entités séparées. Elles forment un tout inséparable. Ces notions, qui ont suscité de nombreux travaux, à la suite d'un article célèbre d'Einstein, Podolsky et Rosen en 1935, peuvent

paraître bien abstraites et réservées à des spécialistes. Et pourtant, la nouvelle spirale de recherches qu'elles ont stimulée débouche maintenant sur des applications tout à fait inattendues. Les paires de photons intriqués sont utilisées depuis peu pour transmettre des messages cryptés qu'un espion ne peut intercepter sans être détecté et des sommes considérables sont consacrées au développement de ce nouveau type de "cryptographie quantique". Par ailleurs, les corrélations quantiques sont à la base du projet "ordinateurs quantiques", qui vise à construire de nouveaux types de dispositifs fonctionnant beaucoup plus rapidement que les meilleurs ordinateurs actuels. Les réalisations concrètes sont difficiles et semblent encore lointaines, mais serait-il sage de négliger ce type de recherches ?

Les exemples précédents montrent clairement le caractère artificiel de la distinction entre recherche fondamentale et recherche appliquée et les dangers d'un pilotage de la recherche sur des objectifs définis par des programmes à court terme, qualifiés de prioritaires. Un pays moderne a certes besoin d'une recherche de développement très active, mais il doit aussi investir un effort important dans une recherche fondamentale de qualité, car c'est de cette recherche fondamentale qui se poursuit aujourd'hui dans les laboratoires que surgira la technologie utilisée dans 10 ou 20 ans, avec des

ruptures technologiques qui rendront ridicules et nous feront oublier les objets que nous utilisons aujourd'hui. Les lecteurs laser de disques CD n'ont-ils pas fait disparaître d'un coup les microsillons ?

Notre pays a été présent dans tous ces développements, y a joué et continue d'y jouer un rôle significatif. Le cours de cette année au Collège de France a permis de souligner l'importance des contributions de l'école qui s'est constituée autour d'Alfred Kastler et Jean Brossel à l'École normale supérieure, ainsi que celles d'autres groupes comme ceux d'Anatole Abragam, Claude Manus et Gérard Mainfray au Commissariat à l'Energie Atomique à Saclay, ou encore de Pierre Jacquinot à Orsay. La même remarque est d'ailleurs valable pour d'autres domaines de la physique. Après la seconde guerre mondiale, la recherche en physique était sinistrée dans notre pays, et c'est grâce aux efforts de quelques personnalités marquantes que de nombreux autres domaines, comme par exemple le magnétisme à Grenoble avec Louis Néel ou la physique du solide avec Jacques Friedel et Pierre Aigrain à Paris, ont pu atteindre un niveau d'excellence au niveau international. Les efforts investis dans l'enseignement, qu'il s'agisse de cours de maîtrise et de troisième cycle à l'université, de cours au Collège de France et dans diverses écoles, comme les écoles de physique théorique des



Comment s'alimentent les spirales de la recherche

Houches et de Cargèse, de la rédaction d'ouvrages, ont été également fructueux. Ils ont permis de motiver de nombreux jeunes étudiants et de leur donner une solide formation scientifique.

Si le différentiel avec d'autres pays comme les États-Unis ou le Japon, qui investissent massivement dans la recherche, ne cesse pas de s'accroître, le décrochage me semble inévitable.

Quel est le coût pour le pays de ce type d'activité de recherche qui peut être qualifiée de légère par rapport à la recherche autour des grands instruments ? Je préfère, pour essayer de répondre à une telle question, prendre le cas de ma propre équipe, pour laquelle je connais bien les chiffres, et considérer la période des 30 années d'existence de la chaire de physique atomique et moléculaire que j'ai occupée. Il y a bien sûr d'abord les salaires des chercheurs permanents et du personnel administratif qui ont travaillé dans cette équipe, au nombre de 3 au début, de 7 maintenant. Les autres membres de l'équipe, de l'ordre d'une vingtaine au total, sont des étudiants en thèse venant pour la plupart de l'École normale supérieure (ENS) ou d'autres grandes écoles comme l'École Polytechnique ou l'École Centrale, des chercheurs étrangers en séjour postdoctoral ou sabbatique, dont les salaires proviennent essentiellement de bourses européennes ou de postes temporaires. Nos recherches sont effectuées au Laboratoire Kastler Brossel implanté au Département de Physique de l'ENS. Ce laboratoire est associé à l'ENS, au Centre National de la Recherche Scientifique et à l'Université Pierre et Marie Curie. Pour réaliser nos expériences, nous avons bénéficié de divers contrats finalisés sur des projets précis, contrats provenant de divers organismes publics et de la Région Île de France. La collaboration avec des

chercheurs japonais nous a même permis aussi de bénéficier pendant 3 ans de l'aide du Ministère de l'Industrie du Japon. Considérons maintenant les crédits de fonctionnement non finalisés qui sont essentiels pour la marche quotidienne du laboratoire, pour l'achat du matériel courant, les frais de mission, de publications, de gestion. Les crédits de la chaire de physique atomique et moléculaire, qui constituent la partie essentielle de ces crédits, étaient très faibles au début, et sont passés lentement à 40.000 euros par an pour atteindre royalement 60.000 euros après le prix Nobel, niveau qui n'a plus bougé depuis. Au total, l'ensemble des crédits non finalisés reçus par mon équipe au cours des 30 dernières années s'élève à environ 2 millions d'euros. J'ai conscience que cette somme est importante et que notre équipe a été relativement bien traitée par rapport aux autres équipes françaises. Mais la comparaison avec nos collègues étrangers est assez déprimante. Nos concurrents directs aux États-Unis disposent, hors salaires, de sommes au moins trois fois plus élevées. Le système des donations, si efficace aux USA, nous fait toujours cruellement défaut, bien qu'on puisse espérer une amélioration de la situation avec la nouvelle loi sur les fondations. Dans la région de Boston, un centre pour atomes ultrafroids a été créé pour fédérer et financer substantiellement les efforts des équipes de Harvard et MIT. On peut espérer qu'un effort analogue sera fait par la région Île de France pour aider les centres d'excellence dans ce domaine de recherche, nombreux dans cette région, et qui se débattent actuellement pour survivre, compte tenu des restrictions budgétaires ?

Au moment de partir à la retraite, j'éprouve à la fois une grande satisfaction et une certaine inquiétude. Le plus grand bonheur pour un chercheur est, me semble-t-il, d'avoir pu transmettre sa passion et son enthousiasme à des chercheurs plus jeunes, de les voir devenir plus

compétents que lui et de sentir ainsi que le relais du savoir et de la connaissance est bien transmis aux générations suivantes. Mon inquiétude concerne l'avenir de la recherche dans notre pays. Dans les domaines que je connais, elle a atteint un niveau d'excellence qui n'a rien à envier à celui de nos concurrents et elle dispose d'un vivier de jeunes chercheurs très prometteurs. Mais si le différentiel avec d'autres pays comme les USA ou le Japon, qui investissent massivement dans la recherche, ne cesse pas de s'accroître, le décrochement me semble inévitable. Je lisais récemment, dans un encart du Monde en première page, que la mise au point et la diffusion du nouveau logo d'une agence nationale pendant une période d'un an avait coûté 2,4 millions d'euros. Je ne mésestime pas bien sûr les soucis de visibilité et de communication d'une grande agence. Mais quand je compare cette somme aux 2 millions d'euros de crédits de fonctionnement non finalisés dépensés par notre équipe d'une vingtaine de chercheurs en 30 ans, je me dis que les échelles de valeur de notre société ne sont plus adaptées aux grands enjeux qui devraient nous mobiliser pour l'avenir. Et pourtant, la recherche est une aventure passionnante. J'ai eu la chance de commencer cette aventure dans les années 1960, une époque où des grandes ambitions étaient clairement affichées, où la recherche était considérée comme une priorité pour redynamiser notre pays. Je souhaite ardemment qu'un signal très fort soit de nouveau donné, notamment à l'occasion de l'année internationale de la physique, célébrant en 2005 le centenaire de la publication par Einstein de ses 3 célèbres articles sur la relativité, l'effet photoélectrique et le mouvement brownien, articles qui ont marqué le début de la physique moderne. Nous devons tous nous mobiliser pour redonner aux jeunes générations le goût des études scientifiques, pour montrer que l'investissement dans la recherche est essentiel pour le maintien à long terme de la vitalité de notre pays. ■

Claude Cohen-Tannoudji

Article publié dans *Le Monde* du 13 janvier 2004.

* Le lecteur intéressé pourra trouver toutes les notes de ce cours, depuis 1973, sur le site WEB : www.phys.ens.fr/cours/college-de-france/

LEÇONS INAUGURALES

CHAIRE INTERNATIONALE 2003-2004

**Jayant Vishnu NARLIKAR**

a donné sa leçon inaugurale le 20 novembre 2003, sur le thème : «Faits et spéculations en Cosmologie»

Ses cours ont débuté le 10 décembre 2003 et portent sur : «Cosmology : theory and observations».

Professeur associé, Inter-University centre for Astronomy and Astrophysics, Pune (India)

Résumé de la leçon inaugurale :

Après avoir présenté une vision historique des efforts de l'homme pour comprendre l'Univers, la seconde partie de cette leçon passe en revue les aspects factuels et spéculatifs de la cosmologie moderne.

Cette leçon commence par une description de l'histoire des essais entrepris par l'homme pour comprendre l'Univers. Les anciennes civilisations avaient leurs mythologies, entièrement spéculatives. Au fur et à mesure des progrès de la science, on a ressenti de plus en plus le besoin d'appuyer les spéculations sur des faits d'observation. Ainsi des théories hautement hypothétiques (comme l'anti-Terre des pythagoriciens, les orbites circulaires aristotéliennes, ou les épicycles ptolémaïques) ont dû être abandonnées, parce qu'elles étaient contredites par les faits d'observation, de plus en plus nombreux, du fait de l'amélioration des techniques.

Un pas majeur dans la compréhension du cosmos a été fait au XVII^e siècle, avec la loi newtonienne de la gravitation. Bien que son point de départ ait été très intuitif, très spéculatif, plusieurs de ses applications à l'Univers ont été des succès, et ont assis sa crédibilité, en tant que théorie scientifique. Ainsi a-t-elle expliqué les mouvements de la Lune et des planètes, a-t-elle permis de prévoir le passage de la comète dite aujourd'hui de Halley, de découvrir la planète Neptune, etc.

Un autre exemple de succès en astrophysique est la théorie de la structure interne des étoiles et de leur évolution, qui explique les propriétés observées des étoiles, ainsi que cela a été maintes fois vérifié. En vérité, une théorie scientifique doit, pour être acceptable, avoir subi des vérifications répétées de ses prévisions. Comment la cosmologie moderne se comporte-t-elle face à une telle épreuve ?

La cosmologie moderne date réellement de 1929, et de la découverte par Edwin Hubble de l'expansion de l'Univers. Mais, quelques années auparavant, Alexandre Friedmann avait proposé des modèles d'Univers, qui expliquaient une telle expansion, et qui conduisirent à la conclusion que l'Univers avait trouvé son origine dans une explosion gigantesque, ce qu'on appelle le "Big Bang". Dans les années 40, George Gamow et ses jeunes collègues, Ralph Alpher et Robert Herman, avaient extrapolé les modèles de Friedmann vers les époques les plus anciennes, alors que l'Univers était extrêmement chaud et en très rapide expansion. Ils ont pu expliquer l'origine des éléments légers trouvés dans l'Univers, synthétisés dans les quelques 2 à 3 minutes après le big bang. Alpher et Herman ont aussi prédit l'existence d'un rayonnement fossile de fond de ciel, signature en quelque sorte de cette époque extrêmement chaude. Un tel rayonnement a de fait été découvert ensuite en 1965.

Ces travaux peuvent être vus comme des succès essentiels de cette cosmologie et lui ont conféré une incontestable crédibilité. Les travaux ultérieurs se sont concentrés sur l'étude de l'Univers des premiers instants, remontant à une... micro-micro-micro-micro-micro-micro seconde après le big bang. A ces époques, la nature de la physique est inconnue, et invérifiable. L'Univers lui-même ne peut être observé directement par les méthodes de l'astronomie. De plus les événements supposés avoir alors eu lieu ne peuvent être répétés. Si bien que la prétention d'avoir obtenu quelque succès dans ces récentes recherches repose seulement sur un certain nombre d'hypothèses très spéculatives, qui ne peuvent qu'à grande peine satisfaire aux exigences que l'on est en droit d'imposer à une théorie scientifique.

Quelques titulaires :

Bronislaw Geremek
(1992-1993)

Harris Memel-Fotê
(1995-1996)

Patrice Higonnet
(1998-1999)

Miklós Szabó
(2000-2001)

Texte intégral de la leçon inaugurale disponible prochainement aux éditions Fayard et en vidéo, co-production Collège de France/CNED

ÉTUDE DE LA CRÉATION LITTÉRAIRE EN LANGUE ANGLAISE

**Michael EDWARDS**

a donné sa leçon inaugurale le 11 décembre 2003.

Ses cours ont débuté le 18 décembre 2003 et portent sur : «Shakespeare et la tragédie» et «Molière et la comédie».

Professeur à l'Université de Warwick, Département de littérature anglaise et comparée de 1987 à 2002. Membre du Conseil d'administration de l'Institut Collégial Européen.

Extrait de la leçon inaugurale :

“Vous m’avez invité à occuper la première chaire créée par le Collège dans le domaine de la littérature anglaise. (...) Le projet directeur de la chaire est l’étude de la création littéraire. Cette approche est celle qui me vient spontanément, comme elle peut venir à qui, écrivant poèmes ou proses, est amené à s’interroger sur les sources de ses écrits, sur les rapports les plus secrets entre sa vie et son œuvre, sur la modalité souvent énigmatique de son acte d’écrire, sur ce qui lui arrive et sur ce qui arrive au monde dès qu’il entre dans le domaine légèrement autre d’une parole en formation. (...) L’étude de l’acte créateur et de l’œuvre en tant que création offre, à côté de l’histoire littéraire et à l’encontre d’un certain type de théorie qui chercha un moment à la remplacer, un moyen d’agir pour le moins positif, utile (...). Je ne prétends pas pénétrer l’esprit de l’écrivain au moment de la composition de l’œuvre. Il s’agit plutôt de mimer l’acte poétique, ou l’acte prosaïque, tel qu’il se manifeste dans l’œuvre achevée. L’auteur ne “meurt” pas en vue de la naissance du lecteur et du texte, comme on le disait naguère ; auteur et lecteur collaborent l’un avec l’autre dès que le lecteur accomplit, en lisant, son propre acte poétique.

Au moment où l’on s’interroge sur l’utilité de la recherche en littérature, l’étude de la création littéraire propose d’examiner le projet fondamental de l’œuvre et les implications toujours considérables de la façon dont elle est faite, en vue d’une meilleure compréhension des

rapports qui existent entre la littérature et le reste de notre expérience et en vue surtout d’une meilleure intelligence de la vie. La littérature est une philosophie pratique, une quête de la sagesse enracinée, phrase par phrase, vers par vers, dans le vécu. D’où l’importance, pour nous, de la poïesis. Car ce mot grec dont nous avons tiré poésie signifie à la fois quelque chose que l’on fabrique et le processus de la fabrication. Un poiëma est un objet que l’on a fait, par exemple un poème, mais aussi une action, un acte. Un poiëtès est celui qui fait. À la Renaissance on se servit de l’étymologie de poète pour dire que le poète était un créateur. Du temps du modernisme de Pound, de Joyce, de T.S. Eliot, on soutint que le poème était un objet façonné afin de rejeter l’idée romantique de la forme organique ou naturelle et afin de substituer, à la personnalité de l’écrivain romantique, l’impersonnalité de l’écrivain moderne. Nous pourrions dire à notre tour que le poème dans le sens large du terme : l’œuvre littéraire, est un acte, qu’il agit, qu’il fait ; que l’œuvre œuvre. L’idée est loin d’être spécifiquement anglaise, mais elle me rappelle le sens du mot being par contraste avec l’être. Alors que l’être de l’arbre, par exemple, suppose une essence de l’arbre au-delà du temps et de l’espace, le being de l’arbre est à la fois son essence et son devenir. Being a la forme d’un participe présent, et l’on sent au fond du substantif non seulement un verbe mais un verbe actif au moyen duquel l’arbre participe, en effet, au présent. Le be-ing de l’arbre, c’est l’action par laquelle il est, son exister dans le temps et dans un lieu, sa manière de réagir au vent ou de se tourner vers le soleil. Les œuvres littéraires sont de même, et la critique littéraire a intérêt à le reconnaître. On peut regretter que Valéry, inaugurant en 1937 la première chaire de poétique au Collège de France, trouvât qu’il considérait “avec plus de complaisance, et même avec plus de passion, l’action qui fait, que la chose faite”, en délaissant l’étude des ouvrages pour celle de leur genèse et en oubliant qu’en littérature la chose faite est elle-même une action qui fait...”

Texte intégral de la leçon inaugurale disponible prochainement aux éditions Fayard et en vidéo, co-production Collège de France/CNED

CHAIRE EUROPÉENNE 2003-2004

**Theodor BERCHEM**

a donné sa leçon inaugurale le 15 janvier 2004, sur le sujet suivant : «Tradition et progrès. La mission de l'Université»

Ses cours ont débuté le 30 janvier 2004 et portent sur : «L'avenir de l'Université – l'Université de l'Avenir».

Professeur associé,
Professeur émérite et ancien Président de l'Université de Wurzburg, Président de l'Office Allemand d'Échanges Universitaires

Extrait de la leçon inaugurale :

“Je parlerai sur l'université, mais il va de soi que de nombreuses réflexions sont valables pour d'autres institutions, les Grandes Écoles, les Académies, les instituts de recherche ou le Collège de France.

Transmettre à la jeune génération le savoir acquis et les valeurs vivantes tout en progressant avec elle vers le nouveau et l'inconnu, telles sont les deux tâches dont la combinaison toujours actuelle caractérise le défi qui distingue nos institutions universitaires de toutes les autres créées par la société. Il est fondé sur la nature même de la science, comme l'a formulé de manière classique Wilhelm von Humboldt il y a deux cents ans, dans son fameux texte publié à

l'occasion de la fondation de l'Université de Berlin : “C'est une particularité des institutions scientifiques supérieures que de toujours considérer la science comme un problème non encore entièrement résolu et, par conséquent, de ne jamais cesser de chercher.”

L'université incarne à la fois la mémoire et la curiosité de la société. Si elle perdait la mémoire, elle enlèverait du même coup à la société un point d'appui indispensable face à un progrès effréné qui apparaît aujourd'hui discutable à bon nombre d'entre nous. S'il est vrai que l'université “crée l'avenir” (Whitehead), elle doit aussi posséder les critères permettant de mesurer et de juger cet avenir qu'elle contribue à créer. Bien entendu, la tradition scientifique

est en outre l'assise indispensable pour les nouvelles découvertes.

Inversement, l'histoire nous enseigne que la perte de la curiosité remet en question l'utilité des universités et, en fin de compte, leur existence même. On sait qu'un grand nombre des principales découvertes scientifiques qui ont ouvert la voie à l'époque moderne se sont faites en dehors des universités, qui se trouvaient entravées par la tradition moyenâgeuse et souvent pétrifiées par le dogmatisme. Parfois, il est vrai, ce sont les universités elles-mêmes qui ont résisté longtemps et avec acharnement à ces progrès de la connaissance scientifique.

C'est à Wilhelm von Humboldt que revient le mérite d'avoir, en concevant *l'unité de la recherche et de l'enseignement*, réalisé au sein de l'université une synthèse extraordinairement fructueuse entre tradition et progrès.

L'idée qu'à l'université, enseignants et étudiants travaillent ensemble à faire reculer les limites de la connaissance demeure fascinante de nos jours. Quant à savoir dans quelle mesure elle a jamais été réalisée complètement, c'est une autre question.

Les conditions actuelles de l'université de masse semblent l'avoir reléguée à l'arrière-plan, telle un horizon idéal mais lointain. Elle continue cependant à avoir valeur de modèle. Il est amusant de constater que les étudiants qui, il y a 35 ans, se révoltaient contre la structure traditionnelle de l'université, reprenaient dans leur protestation contre la “scolarisation” des études, une idée tout à fait humboldtienne.

Au cours des 40 dernières années deux impératifs ont dominé la discussion sur la politique universitaire dans mon pays comme dans beaucoup d'autres pays industrialisés : d'une part la nécessité pour les universités de former un personnel plus qualifié afin de répondre aux nouvelles exigences du marché du travail, et d'autre part l'attente d'une contribution efficace de la recherche universitaire pour assurer la compétitivité technique de l'économie nationale...”

Quelques titulaires :

Harald Weinrich (1989-1990)

Umberto Eco (1992-1993)

Norbert Ohler (1994-1995)

Michael Edwards (2000-2001)

Texte intégral de la leçon inaugurale disponible prochainement aux éditions Fayard et en vidéo, co-production Collège de France/CNED

NOMINATIONS DE PROFESSEURS

M. Denis Knoepfler, professeur à l'Université de Neuchâtel, a été nommé Professeur, titulaire de la chaire | d'*Épigraphie et histoire des cités grecques*. Sa leçon inaugurale aura lieu le jeudi 29 avril 2004, à 18 heures.

ACTUALITÉ DES CHAIRES

HISTOIRE DE L'ART EUROPÉEN MÉDIÉVAL ET MODERNE



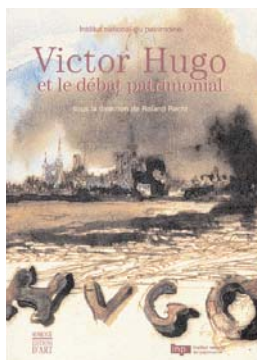
Pr Roland Recht

Hommage à Prosper Mérimée

Le 28 novembre dernier, à l'occasion de l'ouverture solennelle, sous la coupole de l'Institut, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le professeur Roland Recht a prononcé un discours ayant pour thème : *Hommage à Prosper Mérimée. L'invention du monument historique*. Il a mis l'accent sur l'œuvre militante de l'écrivain qui, non seulement a accompli sa charge d'inspecteur des monuments historiques au service de l'Etat,

mais qui a aussi, d'une façon décisive, contribué à élargir le champ des monuments d'intérêt national et défini la valeur historique du monument, d'abord à partir de sa dimension artistique. Mérimée a ainsi contribué, aux côtés de Ludovic Vitet, à la naissance de l'histoire de l'art appliquée aux monuments médiévaux.

L'intégralité du texte de ce discours sera accessible prochainement sur le site internet de l'Académie : <http://www.aibl.fr> ■



Victor Hugo et le débat patrimonial, sous la direction de Roland Recht

Actes du colloque organisé par l'Institut national du patrimoine, Paris, Maison de l'UNESCO, 5-6 décembre 2002. Textes réunis par Gennaro Toscano avec la collaboration de Fabien Jamois, 320 pages illustrées, édités par l'Institut national du patrimoine (INP) et les éditions Somogy, 2003, ISBN 2-85056-709-4.

Comme le rappelle Geneviève Gallot, directrice de l'INP, c'est dans le cadre de l'année Victor Hugo qu'avait pris place ce colloque qui a connu un grand succès public. Dans son texte introductif, Roland Recht, partant du constat d'une labilité de plus en plus grande de la notion même de patrimoine, a proposé quelques pistes pour en faire à nouveau l'objet d'une prise de conscience collective. Trois grands axes de réflexion avaient été proposés aux intervenants. Sous la rubrique "Doctrines, éthiques", ont été rappelées les prises de position en faveur de la conservation du patrimoine mais aussi de sa mise en valeur et de sa restauration, au cours du XIX^e siècle. A côté de Victor Hugo (Delphine Gleizes, Joëlle Prungnaud), Georg Germann a évoqué une figure importante, mais peu connue en France, celle de Henry de Geymüller ; Marie-Hélène Girard a parlé de Théophile Gautier et Robert Hewison de John Ruskin. La question du monument voué à l'éternité opposé au décor de

nature éphémère est traitée comme une opposition qui articule la pensée de Victor Hugo par un de ses plus fins exégètes, Jean Gaudon. Gabi Dolff-Bonekämper et Daniela Lamberini étudient la question de la valeur symbolique des monuments du passé.

Un deuxième axe est intitulé "Voyage et territoire" : on y traite de l'importance du paysage et de la ruine (Françoise Chenet-Faugeras, Bernd Kortländer) dans l'imaginaire hugolien et de ses voyages (Thomas Coomans, Tom Verschaffel). Plus largement, Guido Zucconi s'intéresse au cas de l'Italie dans la définition de territoires dans lesquels s'inscrivent des ensembles patrimoniaux.

Dans une troisième rubrique intitulée "Actualité du débat patrimonial" se trouvent abordées des questions liées, comme le dit Jean-Michel Leniaud, à des "conjonctures" particulières. Dario Gamboni traite des "atteintes volontaires" au patrimoine ; Yves Laurent de la restauration depuis 1945 ; Isabelle Backouche de la relation entre ville et monument singulier et Denis Laval se demande si Victor Hugo eût été "le meilleur des conservateurs du patrimoine". Marc Fumaroli avait accepté de prononcer un discours de clôture sur la relation entre histoire et poésie, thème auquel l'œuvre même de Victor Hugo nous introduit directement. ■

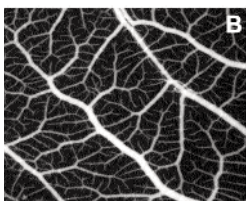
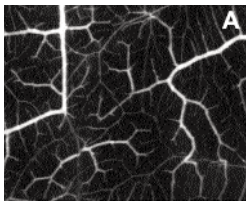
MÉDECINE EXPÉRIMENTALE



Pr. Pierre Corvol

Des vaisseaux et du diabète, le modèle des œufs sucrés

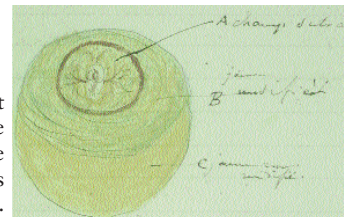
À long terme, les diabétiques sont exposés à des altérations de la structure et de la fonction des vaisseaux sanguins. La pathologie des vaisseaux sanguins chez les diabétiques est responsable d'infarctus du myocarde, d'insuffisance rénale et d'une atteinte visuelle. Le diabète est, en Occident, la première cause de cécité acquise. En réponse au défaut d'apport de nutriments et d'oxygène, conséquence des altérations vasculaires, les tissus lésés génèrent de nouveaux vaisseaux, un phénomène appelé angiogenèse. Chez les diabétiques, l'angiogenèse est excessive dans la rétine, et au contraire déficiente dans le muscle cardiaque, de sorte qu'il est difficile de connaître l'effet direct de l'hyperglycémie sur l'angiogenèse. Nous nous sommes posés cette question en utilisant un modèle classique d'angiogenèse physiologique,



Réseau vasculaire de la membrane chorioallantoïdienne de poulet, photographié après opacification : embryon hyperglycémique (A) comparé à un embryon témoin (B).

l'angiogenèse de la membrane chorioallantoïdienne de l'embryon de poulet. Dans ce modèle, l'hyperglycémie provoquée par l'addition de sucre sur les œufs incubés inhibe l'angiogenèse (Figure A-B). Nous avons ensuite montré que cet effet n'était pas dû à une altération de la production des facteurs de croissance vasculaire mais la conséquence d'une souffrance des cellules de la paroi des vaisseaux en croissance. Celle-ci se manifeste à la fois par une mort cellulaire programmée (ou apoptose) et par un défaut de prolifération. Les mécanismes intimes des altérations que nous observons restent à préciser par des expériences ultérieures visant à restaurer une angiogenèse normale en hyperglycémie (E. Larger et al., *Diabetes*, sous presse). ■

Ce dessin d'un embryon de poulet avec sa circulation sanguine extraembryonnaire est de la main de Claude Bernard, dans l'un de ses cahiers d'expériences (1860).



Professeur étranger invité, le Pr. A. Capponi

Le Professeur Alessandro Capponi, de la Faculté de médecine de l'Université de Genève, est pour un an l'hôte de la Chaire de Médecine Expérimentale (INSERM U36). Il bénéficie d'une Chaire Internationale de Recherche Blaise Pascal. Des liens étroits ont été établis depuis des années entre l'U36 du Pr Pierre Corvol et les chercheurs genevois. Biochimiste de formation, le Pr. Capponi s'est spécialisé en endocrinologie cardio-vasculaire, notamment dans le domaine des hormones du cortex surrénal, qui jouent un rôle crucial dans le maintien de la pression artérielle. Il collabore en particulier, au sein de l'U36, avec le Dr Catherine Monnot et le Dr Geneviève Nguyen, dans des projets où les compétences et le savoir-faire spécifiques de chacun sont mis à profit.

Le cortex surrénal produit entre autres une hormone stéroïde, l'aldostérone. Ce stéroïde est un régulateur fin de la quantité de sodium excrétée par le rein dans l'urine : plus les taux d'aldostérone sont élevés, moins le rein élimine de sodium. Cette rétention de sodium s'accompagne d'une rétention d'eau et le volume de liquide ainsi retenu va contribuer à élever la pression sanguine. Dans un certain nombre de pathologies cardio-circulatoires, les taux d'aldostérone qui circulent dans le sang sont inappropriés. Il s'avère donc important de connaître les mécanismes moléculaires qui président à la biosynthèse de l'aldostérone.

Les cellules synthétisent l'aldostérone à partir du cholestérol. Ce dernier, stocké dans des réserves intracellulaires, est transporté vers la mitochondrie, où il doit

franchir, avec l'aide indispensable d'une protéine appelée StAR, l'obstacle constitué par l'espace aqueux qui sépare les deux membranes mitochondriales. Une fois dans la matrice mitochondriale, le cholestérol y est métabolisé par une série d'enzymes spécifiques qui vont en faire de l'aldostérone. Toutes ces étapes font l'objet d'un contrôle hormonal strict.

Le cholestérol est en fait le précurseur commun de toutes les hormones stéroïdes, qu'elles soient synthétisées dans le cortex surrénal, les gonades, voire le cœur ou le cerveau. Les mécanismes décrits ci-dessus

revêtent donc une portée générale touchant, d'une part, à la biologie cellulaire (trafic intracellulaire du cholestérol) et d'autre part, à la physiologie des grandes fonctions de l'organisme (contrôle de la pression artérielle, reproduction, etc).

Dans le cadre de la Chaire Internationale Blaise Pascal gérée par la Fondation de l'École Normale Supérieure, le Pr Alessandro Capponi donnera, au mois de mars 2004, un cours intitulé : "Du cholestérol aux hormones stéroïdes et à leur action". ■

PHILOSOPHIE DU LANGAGE ET DE LA CONNAISSANCE



Pr. Jacques Bouveresse

Pensée et construire : l'architecture de Wittgenstein

Invité par l'Assemblée des Professeurs du Collège de France, sur la proposition du Professeur Jacques Bouveresse, M. Bernhard Leitner, Professeur à l'Universität für angewandte Kunst de Vienne, a donné le 25 novembre 2003 une conférence sur "Penser et construire : réflexions sur l'architecture de Wittgenstein". Bernhard Leitner est l'auteur du premier ouvrage consacré à la maison que Wittgenstein a construite pour sa soeur, Margarete Stonborough, dans la Kundmangasse à Vienne pendant les années 1926-1928, *Die Architektur von Ludwig Wittgenstein (The Architecture of Ludwig Wittgenstein)*, The Press of Nova Scotia College Art and Design, Halifax, 1973). Et il a publié sur elle, près de trente ans après, un deuxième livre, dont il existe à la fois une version allemande et une version anglaise (*The Wittgenstein House*, Princeton Architectural Press, New York, 2000) et qui constitue à la fois un prolongement et une rectification du point de vue défendu dans le précédent. L'auteur n'est pas seulement le spécialiste le plus compétent que l'on puisse trouver pour parler des idées de Wittgenstein sur l'architecture. Il est également l'un de ceux qui ont le plus fait pour assurer le sauvetage et la conservation de la maison qu'il a construite, qui avait failli être détruite au début des années soixante-dix, après avoir été vendue à un promoteur immobilier (elle a été finalement rachetée

par la Bulgarie, qui y héberge actuellement son Institut culturel).

Dans son deuxième livre et à nouveau dans la conférence qu'il a donnée au Collège de France, Bernhard Leitner a soutenu et démontré de façon brillante que, quand on parle d'une "architecture de Wittgenstein", l'expression doit être prise à la lettre. On a eu pendant longtemps tendance à croire que, dans la construction de la maison, Wittgenstein, qui avait été associé au départ à Paul Engelmann, un élève de Loos, n'avait fait pour l'essentiel qu'exécuter des plans déjà existants et n'avait imposé réellement ses conceptions personnelles que pour l'intérieur et pour certains "détails" techniques et esthétiques concernant par exemple l'huissierie, les volets métalliques ou les radiateurs. Compte tenu de ce que l'on sait aujourd'hui, il apparaît que, dès qu'il a été associé au projet, Wittgenstein a pris les choses en main et imposé sa marque sur le résultat final dans une mesure bien plus considérable qu'on ne l'avait généralement soupçonné. La thèse défendue par Bernhard Leitner est que la maison de Wittgenstein n'a pas grand-chose à voir avec Loos ou avec le fonctionnalisme en général et qu'elle représente véritablement une solution originale et un exemple unique dans l'histoire de l'architecture contemporaine. Ce point de vue a été exposé et illustré avec un brio exceptionnel devant un public captivé et a donné lieu ensuite à une discussion passionnante. ■



Pr. Bernhard Leitner

RELIGION, INSTITUTIONS ET SOCIÉTÉ DE LA ROME ANTIQUE



Pr. John Scheid

Analyse de l'évolution des rites funéraires au début de notre ère

À l'heure de la construction européenne, l'unification politique et culturelle du monde méditerranéen passionne les chercheurs. De nombreux projets tentent d'étudier les modalités dont les sociétés locales étaient pénétrées par la culture des colonisateurs, dans un grand mouvement d'acculturation qui contribua à construire en deux ou trois siècles le monde que nous appelons romain. Un monde dont l'identité et la culture exercent leur influence jusqu'à nos jours. Pour examiner les mécanismes de cette mutation, un groupe animé par John Scheid, Jacopo Ortalli (professeur à l'Université de Ferrare), la dottoressa Maria-Grazia Maioli (inspectrice à la Surintendance aux Antiquités d'Émilie-Romagne) et Jeannot Metzler (conservateur au Musée National de Luxembourg) se propose d'analyser l'évolution des rites funéraires au début de notre ère. Mieux que toute autre documentation, l'archéologie funéraire permet, d'acquérir des informations locales et chronologiques, précises et pertinentes. Les nécropoles présentent, en effet, une documentation continue et généralement beaucoup mieux conservée que les habitats, les lieux de culte, ou les sources épigraphiques et littéraires. Elles constituent un excellent révélateur du changement culturel, et notamment de la portée effective de la romanisation, puisqu'elles reflètent sans intermédiaire des traditions collectives régionales et familiales.

Or, il se trouve que l'archéologie funéraire a naguère fait des progrès méthodologiques impressionnants en France, en Allemagne, en Italie, au Luxembourg et en Tunisie. La participation aux fouilles d'anthropologues, de paléobotanistes et de paléozoologues met au jour les traces des activités rituelles et a fait éclore une nouvelle discipline que l'on peut appeler l'archéologie du rite.

Le moment est donc bien choisi pour lancer un projet expérimental dans ce champ. Il comporte deux objectifs majeurs. Dans un premier temps, il s'agit de faire le

point sur la nouvelle archéologie du rite, en réunissant sur un même chantier, côte à côte, la plupart des meilleurs fouilleurs de nécropoles, tant les archéologues que les spécialistes des vestiges ostéologiques (animaux et humains) ou végétaux, pour comparer et évaluer les méthodes d'investigation et leurs résultats respectifs. Dans un deuxième temps, quand un protocole d'intervention commun aura été défini empiriquement, la méthode sera mise au service d'une enquête collective sur les rites funéraires et sur la réception des influences romaines à travers le monde romain.

Après plusieurs réunions organisées au Collège de France, une équipe internationale réunissant des Français, des Allemands, des Suisses, des Luxembourgeois et des Italiens, a fouillé en septembre 2003 une partie de la nécropole antique de Classe, près de Ravenne. Cette fouille a été financée par le Ministère des Biens et Activités Culturels italien, sous la direction de M.-Gr. Maioli, et avec l'aide de la Société "La Fenice Archeologia e restauro". Le chantier a également bénéficié du soutien de la Fondazione Ravenn Antica et de la Fondazione Flaminia, ainsi que des administrations dont dépendent les participants.

La campagne a permis de trouver un mode de fonctionnement qui permette de combiner la fouille de toute l'aire ouverte (environ 200 m², qu'il convient de documenter selon les règles de l'art), et les différentes expériences méthodologiques. Un séminaire, qui sera organisé en mars 2004 au Collège de France, évaluera cette méthodologie et tirera un premier bilan. La tranchée ouverte a livré 70 tombes organisées selon des critères familiaux, datant du début du I^{er} s. au V^e s. ap. J.-C. Quarante tombes ont été fouillées et documentées entièrement. Les sépultures de ce cimetière sont variées. On y trouve des tombes dans lesquelles les cendres ont été

déposées à même la terre ou dans des urnes en céramique, des fosses-bûchers, des tombes à inhumation. Tantôt les sépultures ne sont pas marquées à la surface, tantôt elles sont signalées par un monument en maçonnerie. Malgré le terrain difficile (il s'agit d'une dune), les découvertes ont été nombreuses. Outre les lampes, monnaies, balsamiques en verre ou vases en céramique, l'équipe a trouvé des restes de chaussures en bois avec leurs semelles de cuir, des offrandes végétales carbonisées (pignons, noix), des monnaies déposées dans la bouche de deux défunts inhumés, ainsi qu'un cippe de haute époque avec l'inscription *Salvia C(ai) Clodi* ("Salvia, épouse de Clodius"), inséré dans la fosse d'une urne cinéraire,

sans oublier un demi-squelette de chien déposé devant un groupe de tombes.

En septembre 2004, l'équipe prévoit d'organiser une première exposition à Ravenne au moment où elle fouillera la deuxième moitié de l'aire ouverte. Une fois que la première tranche des travaux sera achevée, il conviendra d'appliquer la méthodologie employée à d'autres sites d'Italie, de France et de Tunisie. L'intention des différentes étapes du projet consiste à construire un modèle d'analyse des nécropoles, à partir des meilleures démarches actuelles, ainsi que de proposer une description précise des transformations culturelles qu'a induites la conquête du monde méditerranéen par les Romains. ■



Fig. 1 : Classe, nécropole. Le secteur "expérimental" de la fouille.



Fig. 3 : Classe, nécropole. Alignement de monuments funéraires (1^{er} s. ap. J.-C.).

Outre les personnes citées dans le texte, ont collaboré aux premières fouilles : Valérie Bel (INRAP), Henri Duday (CNRS), Patrice Méniel (CNRS), Véronique Matterné (CRAVO, Compiègne), William Van Andringa (Université d'Amiens), Chérine Gebara et Isabelle Béraud (Service du patrimoine, Fréjus), Paola Catalano

(Surintendance Archéologique de Rome), Peter Fasold (Musée de pré- et de protohistoire, Francfort), Marion Witteyer (Landesamt für Denkmalpflege, Mayence), Catherine Gaeng (Musée de Luxembourg), Steffi Kilcher Martin et Christa Ebnöther (Université de Berne), Giovanna Montevocchi et Cristina Leoni (La Fenice, Bologne).



Fig. 2 : Classe, nécropole. Monuments et urnes funéraires.

ANTIQUITÉS NATIONALES



Pr. Christian Goudineau

Les fouilles du Collège de France menées à l'occasion de sa rénovation

En 1991, le Président de la République, François Mitterrand, décida d'inclure dans les "Grands Travaux" la rénovation du Collège de France. Entre autres aménagements, il fut prévu de créer, en sous-sol, de nouveaux amphithéâtres et des salles d'enseignement. Or, si les bâtiments construits aux XVIII^e et XIX^e siècles comportaient des caves qui avaient détruit les vestiges du passé, ils s'organisaient autour de trois cours qui, elles, pouvaient receler des niveaux anciens sur environ 1 200 m². Après des sondages de diagnostic réalisés en 1993, une campagne de fouilles se déroula en 1994. Elle fut effectuée par une équipe de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales dirigée par Laurent Guyard. Ce sont les résultats de ces fouilles que présente ce livre, publié dans la collection des Documents d'Archéologie Française. Ou plutôt : si ce livre offre les résultats des fouilles, il va bien au delà, car il les replace dans le contexte beaucoup plus vaste d'un quartier fort important de la Lutèce antique, puis du Paris médiéval. De même, pour l'époque moderne, c'est toute l'histoire monumentale du Collège de France qui est restituée, grâce à l'utilisation croisée des observations archéologiques, des documents d'archives (recensés et, pour beaucoup, reproduits ici) ainsi que des plans ou des "vues" de

tout l'environnement. Une très riche illustration (dont de remarquables plans en couleur) rend la lecture à la fois aisée et attrayante.

Après une introduction de Christian Goudineau qui met en perspective les fouilles et l'histoire du site, les données archéologiques sont présentées selon l'ordre chronologique, de l'Antiquité au XIX^e siècle. Suivent quelques études thématiques sur les céramiques, les verreries, les monnaies, divers objets (métal, os, ivoire, etc.).

Cet ouvrage démontre qu'une opération d'archéologie préventive, même sur un espace réduit, peut apporter un lot considérable d'informations. Les auteurs insistent sur l'excellente coopération entre les archéologues et le Collège (ses autorités, son personnel) qui a permis la réussite aussi bien de la fouille que de sa publication. ■

Laurent Guyard et Jean-Paul Demoule, *Président de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.*

PROFESSEURS INVITÉS

Jacqueline RISSET

Professeur à l'Université de Rome III (Italie), elle a été invitée par les Prs. Yves Bonnefoy et Carlo Ossola à venir donner un enseignement au Collège de France, en 2003.

Ses cours étaient intitulés :
 “Traduction et mémoire poétique : de Dante à Rimbaud”



“Qu'est-ce que la poésie ?”. C'est pour aborder cette question centrale que je me suis proposé d'étudier la place de la traduction et de la mémoire poétique dans l'acte d'écriture chez quelques poètes appartenant à différents univers littéraires et historiques.

Les notions de traduction et de mémoire poétique sont alors à envisager dans leur signification la plus vaste, c'est-à-dire dans un sens légèrement différent du sens habituel : traduction ici comme élément constitutif – non marginal ou complémentaire – de l'écriture poétique ; non plus comme accomplissement linguistique, mais comme pression forte de la langue étrangère, susceptible d'être détonateur au geste d'écriture. Mémoire poétique non comme archive passive, dépôt inerte de savoir, mais comme milieu actif et actuel de rencontre et de mélange, territoire de contamination où l'inscription des textes dans la mémoire et les marques de l'expérience directe se rencontrent et s'actualisent les unes par les autres, mises en jeu par l'écriture poétique.

C'est le rapport entre ces deux notions ainsi définies que j'interroge dans différents univers littéraires : celui de l'*auctoritas* (continuité simple : tradition, modèle, écriture, celui de l'imitation-interprétation de l'époque renaissante, qui est encore celle du modèle, mais qui inclut la possibilité du renversement) et la

traversée des genres, enfin celui de la transgression et la dissolution des normes de la continuité littéraire.

Si la traduction n'est pas seulement transposition d'un texte donné dans une autre langue, mais découverte de possibilités nouvelles dans le langage, et si la mémoire poétique est vue comme une chambre de résonance qui est aussi lieu d'élaboration, laboratoire de l'invention poétique elle-même, alors interroger dans cette perspective les œuvres de Dante et de Rimbaud, et entre elles celle de Maurice Scève, toutes trois caractérisées par leur extraordinaire richesse poétique et aussi par une qualité énigmatique frappante, signifie scruter la présence et la rencontre, dans le travail d'écriture, de ces deux éléments (traduction et mémoire poétique) grâce à des textes où ils sont présents au plus haut degré d'intensité.

Le statut d'œuvre doublement fondatrice – à la fois d'une langue et d'une littérature – de la *Comédie* de Dante pourrait la laisser imaginer comme étant en quelque sorte à elle-même sa propre origine, et donc n'entretenant que des rapports lointains avec la mémoire et avec la traduction. Il n'en est rien. Au contraire, ces deux notions s'y trouvent représentées dans la totalité de leurs acceptions, de telle sorte que la *Comédie* peut être définie à la fois comme un acte de traduction et comme une œuvre de mémoire – en tant qu'elle est non seulement “ars

memoriae” (technique mnémotechnique destinée aux lecteurs chrétiens) mais aussi épopée de la mémoire, jusqu'à son effacement dans la vision divine, en même temps que traduction-réinterprétation des grands poètes latins (Virgile bien sûr, mais encore Ovide) et de la Bible.

L'œuvre de Scève (*Délie*, mais aussi le *Microcosme*) correspond quant à elle à un statut nouveau de la mémoire et de la traduction : liberté par rapport aux grands modèles (Pétrarque, surtout), statut nouveau de l'imitation (“prélèvements” et reprises formelles). D'où l'usage de l'anagramme, le symbolisme complexe, l'inversion hardie du parcours dantesque (non plus de l'homme vers Dieu, mais de Dieu vers l'homme, “microcosme”, “dieu terrestre”).

Chez Rimbaud, enfin, plus de modèles, mais un brassage inattendu. Plus d'imitation, mais un renversement ironique – pastiche, parodie, antilyrisme, révolte – mémoire poétique comme simultanéité vaste, célérité, brisement du lien musaïque. C'est donc une dissolution qui se produit, mais une dissolution par excès, non par perte et disparition.

La présente étude nous permet d'approcher l'énigme, telle qu'elle se présente chez deux grands poètes anciens, et telle qu'elle se perçoit chez celui que René Char appelait “le premier représentant d'une civilisation non encore apparue”. ■

Jacqueline Risset

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN FRANCE

Le Professeur Philippe Kourilsky, titulaire de la chaire d'*Immunologie cellulaire*, a donné son point de vue sur les conditions actuelles de la recherche en France.

*Interview réalisée par Marc Kirsch,
Maître de conférences, associé à la chaire de
Philosophie et histoire des concepts scientifiques.*



Pr. Philippe Kourilsky

La science française est en péril : on ne cesse de nous le répéter. Depuis quelque temps, la recherche est vouée à la vindicte des indicateurs et des indices, reléguée au dernier rang de l'Europe. C'est totalement excessif. On ne peut nier qu'il y ait des difficultés, mais ce discours catastrophiste n'a pas lieu d'être. Pourtant, le succès de cette vague de catastrophisme mérite d'être interprété : il signifie que le terrain était prêt. Le simple fait que l'idée du déclin se soit répandue si facilement traduit l'existence d'un malaise latent dans la communication générale et dans l'opinion, mais aussi sans doute dans la conscience collective des chercheurs. D'où vient ce malaise ?

À un niveau très général, on peut dire d'abord que l'image de la science évolue. Ses applications ont conduit, assez directement dans certains cas, à la remise en question de cette image et de la place de la science dans la société. Je partage sur ce point les idées exprimées récemment dans ces colonnes par Jean-Pierre Changeux (voir La lettre du Collège de France n° 9, p. 14). Bien sûr, cette image se construit et évolue dans un équilibre complexe entre plusieurs partenaires : les chercheurs eux-mêmes, le public, le politique et les médias.

Pour ma part, je voudrais insister sur la question du rapport entre la science et le politique. Depuis des années – depuis mes débuts dans la recherche – de Bercy à Matignon, de ministre en premier ministre, j'entends dire que la recherche, c'est bien sûr très important, mais qu'on ne veut pas "arroser le sable". De cette observation récurrente, je tire deux conclusions. La première, c'est qu'à l'évidence, les scientifiques n'ont pas réussi à convaincre le

Nous, scientifiques, avons-nous su avancer des propositions constructives ?

politique, ou pas suffisamment. La pression de l'opinion publique pourrait ou devrait peut-être relayer les arguments des scientifiques, mais on entre alors dans une logique hasardeuse de rapports de force. Cette première analyse fait écho à une idée convenue, qui veut que le monde politique soit peu intéressé aux questions scientifiques. Ce n'est pas totalement faux : dans d'autres pays, comme les États-Unis et le Japon, l'importance de la science est mieux ancrée dans la conscience politique. Et cependant, dans l'ensemble, notre personnel politique est de grande qualité, plutôt ouvert aux préoccupations des chercheurs – même s'il ne montre pas la proximité ou l'empathie directe dont on rêverait.

Ma deuxième conclusion, c'est que les politiques ont en partie raison. Peut-être le monde scientifique devrait-il s'interroger sur ce point. En tout cas, la question que nous devons nous poser est la suivante : nous, scientifiques, avons-nous joué notre rôle, avons-nous su développer un discours convaincant, avancer des propositions constructives ? N'y a-t-il pas dans le dispositif de la recherche des plages entières qui restent incompréhensibles, peut-être inefficaces, et qui justifient les réserves ou l'inquiétude du pouvoir politique ? Quand la question est ainsi formulée, à mon sens la réponse est oui.

Le monde des chercheurs doit donc se remettre en question ?

Ne retombons pas dans le catastrophisme : globalement, la recherche française est de bonne qualité. Bien sûr, elle manque de moyens. Dans les sciences de la vie, par exemple, la comparaison avec les États-Unis et bientôt avec l'Asie, est plus qu'alarmante. La différence de financement est telle qu'on ne peut que s'inquiéter de la manière de réduire cet écart, ou même de la possibilité d'y parvenir. Mais ceci ne doit pas nous dispenser d'une analyse critique sur le fonctionnement de notre recherche.

Un exemple : depuis la création du CNRS, on n'a toujours pas trouvé de système qui fasse participer les chercheurs à l'enseignement. On n'a pas réussi à mettre en place un mécanisme qui permette aux chercheurs d'assurer des charges d'enseignement modestes, dont on sait pourtant combien elles sont stimulantes à la fois pour les chercheurs et pour les étudiants et les universités. De façon générale, le milieu de la recherche souffre de son conservatisme : il ne me paraît pas moins conservateur, en réalité, que le milieu médical, qui a du mal à évoluer. Les propositions des chercheurs se résument souvent à des demandes de crédits supplémentaires. Si légitime soit-elle, cette revendication ne donne pas aux politiques des éléments suffisants pour définir un plan d'action. Je suis convaincu que le discours des chercheurs ne pourra susciter une réponse politique adaptée que lorsqu'il sera parvenu à définir clairement les évolutions qui permettront d'adapter la recherche au contexte d'aujourd'hui, évolutions que le public comme le politique sentent confusément nécessaires.

Lorsqu'un corps social ne formule pas lui-même de proposition d'évolution, les propositions finissent par arriver de l'extérieur, bien souvent sous une forme technocratique et peu satisfaisante. Les chercheurs ont donc une part de responsabilité – une part seulement – dans la crise actuelle, dans la mesure où ils n'ont pas élaboré de propositions suffisamment convaincantes.

Mais n'y a-t-il pas urgence, en matière de financement de la recherche ? Avez-vous d'autres propositions ?

Le point de départ d'une réflexion constructive, c'est de ne pas prendre pour prémisses que la seule chose à faire est de trouver plus d'argent. Il en faut, mais il y a aussi d'autres choses à faire. Aussi, plutôt que de reprendre les analyses ou les critiques habituelles,

je voudrais m'efforcer de comprendre où se situent réellement les problèmes, pour proposer des solutions.

La tâche essentielle est de redéfinir ce que doit être l'unité de base de la production des savoirs et des savoir-faire.

On sait qu'en matière de recherche, le système universitaire a d'énormes difficultés. Il est en concurrence avec un système élitiste qui s'est développé parallèlement. Amoindri du côté de l'enseignement par le système des grandes écoles, il est affaibli du côté de la recherche par les grands organismes de recherche. En conséquence, nous avons des universités trop faibles. Bien entendu, on cherche à pallier ces difficultés : les grandes écoles font des efforts en ouvrant des voies de recrutement parallèles, on s'efforce de développer les rapports entre les organismes de recherche et les universités. Mais le résultat n'est pas suffisant : notre système de recherche doit évoluer vers plus de souplesse et de réactivité. De fait, dans la plupart des secteurs de la science, la concentration d'efforts nécessaires pour obtenir des résultats est aujourd'hui de plus en plus importante. Il y a bien sûr des différences selon les domaines : quand les physiciens se mettent à mille pour réaliser une manipulation à grande échelle au CERN, les biologistes travaillent à des échelles habituellement différentes. Mais on constate que le phénomène de concentration est assez général dans presque tous les secteurs de l'activité scientifique. Étant donné le fractionnement des financements et la nécessité de rassembler des moyens de plus en plus importants avant d'entreprendre n'importe quelle opération de recherche significative, il faut réunir de nombreux acteurs et engager de longues discussions pour parvenir à un accord. La lourdeur du dispositif entraîne une perte de réactivité majeure.

Globalement, le tableau est le suivant : nous avons aujourd'hui des organismes en nombre trop élevé – avec pour corollaire des mécanismes de coordination compliqués –, un ministère souvent tenté de devenir une agence de moyens pour mieux contrôler les organismes de recherche en tenant les cordons de la bourse.

Ces défauts sont connus. Quelle en est la cause ?

Mon diagnostic, c'est qu'il manque l'unité de base adaptée aux exigences de la recherche moderne. Nous sommes dans un système centralisé à l'extrême. Malgré les velléités de décentralisation, du côté des universités – mais les débats récents sur la délégation de personnel en ont montré les limites –, nous avons conservé un système napoléonien extraordinairement concentré : les moyens des organismes de recherche sont gérés de façon centralisée, le ministère de la recherche a un rôle centralisateur – mais en quelque sorte par définition et par vocation. Finalement, il n'existe pas d'unité locale suffisamment autonome et capable de développer des projets de façon réactive.

À mes yeux, la tâche essentielle, aujourd'hui, est de redéfinir ce que doit être l'unité de base de la production des savoirs et des savoir-faire. Il faut revoir la dimension des briques avec lesquelles on veut bâtir l'édifice de la science. C'est là que réside le fondement du malaise.

Ma conviction s'est forgée notamment à la suite d'une réunion au ministère de la Recherche, il y a un an ou deux. On présentait à une audience d'au moins 70 ou 80 personnes les résultats d'une étude, au demeurant remarquable, analysant les plateaux techniques et les grands instruments nécessaires à la recherche en sciences de la vie. Il était devenu évident que pour faire quoi que ce soit où que ce soit, il fallait mettre d'accord un grand nombre de personnes et

d'organismes – CNRS, INSERM, INRA, etc. Si j'exagère un peu, la conclusion logique du mécanisme était de bâtir un vaste plan de la France en installant un microscope à deux photons dans chacune des grandes régions, sans savoir si cela correspondait à un besoin réel. C'est en somme une caricature de la démarche totale, alors que le pragmatisme et l'efficacité exigeraient un système autonome, où l'on attribue les moyens selon les besoins, et en fonction des demandes, où les équipements et les dotations sont attribués au vu des projets et de leur évaluation.

Le système français doit donc être entièrement repensé ?

Pour trouver des solutions, inutile de réinventer la roue : il suffit de s'inspirer des systèmes qui marchent. Dans beaucoup de pays, ce qui marche, ce sont les campus de recherche. Ces campus sont généralement universitaires, autonomes, indépendants, ils disposent de moyens techniques et financiers, et se trouvent dans un environnement de concurrence, dans la mesure où ils sont tenus d'élaborer des projets, dont le financement est soumis à évaluation. Je ne propose pas d'importer un modèle anglais ou américain, mais de nous en inspirer pour l'incorporer à notre propre système et en tirer le meilleur parti. La France a une tradition scientifique qu'il faut respecter. Elle a développé une manière spécifique de faire de la recherche, et des institutions dont la réputation n'est plus à faire. Mais des évolutions sont nécessaires. C'est pourquoi nous devons concevoir des campus "à la française". J'y vois une occasion en quelque sorte historique de redonner aux universités la place qui leur revient dans le dispositif de la recherche, dans la mesure où ces campus doivent être, dans beaucoup de cas, appuyés et articulés sur les universités.

Je propose donc de créer une nouvelle entité juridique qui soit un

point de jonction entre les universités, les grandes écoles et les organismes de recherche, associés au sein d'une même structure, avec un périmètre thématique et géographique à définir, et une dimension adaptée à des objectifs déterminés.

Nous devons concevoir des campus "à la française".

Bien entendu, il y a déjà des tentatives pour aller dans ce sens, par exemple, avec les IFR, les instituts fédératifs de recherche. Un IFR réunit, en un lieu donné, des UMR du CNRS, des unités INSERM, etc. Il constitue formellement la structure d'une entreprise collégiale, mais ce n'est en réalité qu'une avancée très timide. Les IFR n'ont pas du tout les moyens de définir leurs plateaux techniques. Ils n'ont ni les moyens, ni l'autorité nécessaire à la réalisation d'une stratégie de recherche efficace. Rien ne peut se faire sans que le pouvoir central abonde le dispositif. On est très loin de ce que devrait être un campus. Il ne peut pas être un simple agrégat de moyens : pour être autonome, il faut qu'une telle entité soit dirigée localement. Cela signifie que les organismes de recherche doivent devenir des agences de moyens pour ces campus. Avec les moyens, ils délèguent l'autorité. Le campus doit être auto-gouverné et autonome, pouvoir mettre en œuvre une politique scientifique et des projets spécifiques, avec la maîtrise de son budget et un véritable pouvoir de décision et d'autorité, y compris vis-à-vis de son personnel.

Dans un système où la recherche serait réalisée par les campus, les organismes de recherche, qui leur délèguent des moyens, auraient pour mission d'impulser des projets transversaux, d'en vérifier la coordination, tandis que le ministère serait chargé de distribuer les grandes enveloppes aux organismes et de coordonner les grands objectifs nationaux. Une telle structure

remplacerait avantageusement notre système, manifestement inadapté. En introduisant l'unité de base de production et de distribution du savoir qui fait défaut actuellement, elle permettrait de remédier à l'une des perversités du dispositif actuel : pour corriger les défaillances et introduire un peu de souplesse et de transversalité dans un dispositif qui se résume à une juxtaposition de monolithes, on n'arrête pas de rajouter des couches de coordination au niveau central. On multiplie les efforts pour coordonner les organismes entre eux, créer des grands programmes nationaux, des instituts hors murs, etc. Mais rien ne sert de multiplier les instruments de coordination si l'on ne dispose pas de l'entité de base qu'il faut coordonner. C'est sous cet angle qu'il faut revoir le système actuel.

J'ajoute que le statut de fonctionnaire, souvent critiqué, me paraît néanmoins propice pour démarrer ce genre d'opération, parce que les fonctionnaires ont un statut assez homogène : ils peuvent être mis en détachement, il existe des systèmes de délégation d'autorité au sein de la fonction publique, etc. Au départ, il n'y a donc pas d'obstacle technique pour créer ces entités.

Quel serait l'intérêt de ces campus pour les chercheurs ?

La question essentielle, qui doit guider la définition d'un campus, c'est de savoir comment optimiser le processus de recherche, et aussi le processus d'éducation, qui est aujourd'hui trop distinct de la recherche, à l'université. Plusieurs paramètres doivent être pris en compte.

Les paramètres de communication ont une grande importance. On sait que les communautés trop nombreuses ont beaucoup de mal à communiquer. Mais des communautés comprenant entre 500 et 5000 personnes peuvent parfaitement communiquer, à condition qu'il y ait

une certaine unité de lieu. Bien entendu, j'ai à l'esprit la structure de l'Institut Pasteur, dont je suis aujourd'hui le Directeur, qui est en réalité un des seuls campus de recherche organisés en France. Cela représente environ 2600 personnes sur un site de 7 hectares à Paris. Sur ce campus se côtoient des membres du CNRS, de l'INSERM, de l'INRA, de l'université etc., travaillant au milieu de personnes employées en grande majorité par l'Institut Pasteur, selon des modalités contractuelles, ce qui conduit à une certaine délégation d'autorité. Ces conditions sont favorables à la communication, qui est un élément vital pour la recherche. C'est dans l'échange, dans le rapprochement des intelligences que jaillissent les petites étincelles qui conduisent aux grandes idées. Cela exige une communauté, avec une dimension, des lieux, un mode d'organisation adapté. Il y faut aussi une convivialité, une chaleur, tout ce qui permet de composer un lieu vivant et animé. On le voit bien à travers les exemples de campus à l'étranger : un campus développe une histoire et un sentiment d'appartenance, une image interne, une fierté, qui sont les ciments d'une communauté vivante.

Autre paramètre : la mutualisation, la mise en commun d'un certain nombre de moyens. Bien sûr, les besoins varient avec les disciplines. Les mathématiciens se servent surtout de crayons et d'ordinateurs : en général, ils n'ont pas besoin de beaucoup de ressources mutualisées. Ce n'est pas le cas des physiciens qui utilisent des équipements lourds, ou des biologistes, qui ont besoin aujourd'hui de beaucoup de ressources mutualisées. Les historiens ont besoin de bibliothèques, etc. Chaque secteur a besoin d'une certaine mutualisation de moyens, et l'ensemble du dispositif doit être réglé pour satisfaire ces besoins.

La mutualisation ne concerne pas seulement les plateaux techniques : elle

s'étend évidemment aussi aux ressources humaines. En outre, en matière de gestion des ressources humaines, dans le sens positif du terme, c'est-à-dire le suivi personnalisé des individus et des carrières, un système localisé comme un campus devrait fonctionner de façon plus satisfaisante que le dispositif très centralisé que nous connaissons. Or, si l'on veut un minimum de bien-être, dans une certaine mobilité, il faut un suivi plus attentif.

Comment envisagez-vous les rapports avec le secteur privé ?

La mutualisation des ressources engage également la question des rapports entre le public et le privé. Or, ces rapports ne sont réellement possibles que dans un rapport de confiance mutuelle. Bien sûr, le privé est ce qu'il est : l'industrie, le capitalisme, le diable, etc. Mais à l'inverse, il faut bien reconnaître qu'un pays sans entreprise n'est rien. Il faut donc travailler à une confiance mutuelle, qui passe par la connaissance mutuelle. Cela requiert un effort des deux côtés. Et l'établissement de relations organisées requiert un certain professionnalisme.

Développer des relations professionnalisées avec le monde du privé.

Là encore, la notion de campus pourrait se montrer efficace : c'est le lieu où l'on peut développer des relations professionnalisées avec le monde du privé. Il n'y aura pas beaucoup de bons contrats, de bonnes relations avec le privé s'il n'y a pas de bons services capables de gérer l'interaction en faisant respecter les intérêts du public. Pour éviter que le public soit bradé au privé, comme on le lui reproche parfois, il faut que les interactions soient gérées par des professionnels qui soient en mesure de discuter à armes égales. L'Institut Pasteur a une grande expérience de ces questions. Louis Pasteur prenait des brevets : c'est donc une tradition bien

ancrée. Aujourd'hui, pour gérer les aspects industriels des contrats, les start-up, etc, l'Institut emploie une équipe de 50 personnes à temps plein. En conséquence, ses intérêts sont préservés. Bien sûr, l'Institut Pasteur est un exemple paradoxal, puisqu'il s'agit d'un institut de droit privé auquel sont assignées des missions de service public. Reste que les missions de service public sont parfaitement respectées dans ces relations avec le privé, parce qu'on a pris soin de confier cet aspect à des professionnels.

Pour faciliter ces rapports, il reste aussi à résoudre un point de culture ou de mentalité, aussi bien chez les scientifiques que dans le monde de l'entreprise. J'ai participé récemment à un débat sur l'école à la mairie du XV^e arrondissement. L'une des questions posées concernait les rapports entre l'école et l'entreprise ? C'est une bonne question. Le tissu vivant du pays comprend l'entreprise. On ne peut pas vouloir que l'école soit imperméable à l'entreprise, alors qu'il y a des métiers dans lesquels on manque de bras, etc. Il faut mieux aménager cette interface. Cela suppose de dépasser les réticences traditionnelles du corps enseignant sur ce sujet. Une des solutions suggérées lors de ce débat était que les enseignants pourraient faire des stages en entreprise. Ce serait une bonne manière de faire se rencontrer des mondes qui s'ignorent trop souvent. Pour ma part, le souvenir le plus marquant de mes études, à Polytechnique, a été le stage ouvrier que l'on faisait à l'époque (qui existe aujourd'hui sous une autre forme) : j'ai passé trois semaines dans les mines de fer à faire les trois huit. Ce fut pour moi une expérience essentielle.

Pour construire ces différentes interfaces, le pragmatisme s'impose. Il faut trouver la bonne dimension, la dimension de l'entité de base qui permettra d'organiser toute l'architecture de la formation et de la recherche. Dans cette perspective, sachant qu'il y a aujourd'hui en

France plus de 100 000 chercheurs, on peut imaginer un système structuré en une centaine de campus, de 200 ou 300 personnes pour les uns, de 3000 pour d'autres. Il peut y en avoir plusieurs par université.

Ajoutons qu'un campus n'est pas nécessairement focalisé sur des thèmes précis : l'idéal est qu'il permette des travaux multidisciplinaires ou transdisciplinaires. Pour illustrer ce point, je reprends l'exemple de l'Institut Pasteur, où nous nous sommes livrés à une expérience dont le succès m'a moi-même étonné. Il y a deux ans, nous avons entrepris une réforme de structure devenue nécessaire parce que les 7 ou 8 départements existants avaient perdu leur identité : tout était dans tout. Un exercice de prospective, avec une consultation des personnels à grande échelle, a conduit à changer tous les départements en même temps, le 1er janvier 2002. La nouvelle structure s'appuyait sur les axes thématiques qui avaient été discutés, et qui représentent des priorités. Nous avons mis en place un système matriciel. Les 12 départements sont les colonnes de la matrice. Les lignes sont des programmes transversaux de recherche, organisés selon une règle : un programme doit réunir des participants provenant d'au moins trois unités de recherche, et son pilote ne peut pas être un chef d'unité. Cela évite de renforcer l'establishment et permet de faire émerger de nouveaux talents.

Nous disposons aujourd'hui de statistiques sur les trois années écoulées. Elles montrent que ces projets impliquent en moyenne 7 personnes pour une durée moyenne de 2 à 3 ans – même si certains projets transversaux plus importants impliquent une cinquantaine de personnes. Au total, environ 20 % des ressources sont affectées aux lignes et 80% aux colonnes, qui sont les piliers indispensables du système. Le résultat, inattendu et inespéré, est que plus de 80 % des unités de Pasteur sont interconnectées par au moins un programme. Les chercheurs

se parlent, ils travaillent ensemble, les immunologistes avec les neurobiologistes, etc.

Le monde de la recherche doit réagir et montrer sa vitalité.

Ces données indiquent également qu'il y a proportionnellement deux fois plus de demandes d'invention (préalables à la demande de brevet) dans les lignes que dans les colonnes. Bien entendu, ces résultats demandent à être confirmés sur une plus longue durée, mais ils signifient au moins une chose : le système n'est pas nocif. Bien au contraire, il donne naissance à des idées très inventives et inattendues. C'est tout l'intérêt d'un campus, et c'est l'ambition que doit avoir cette réforme.

Comment un tel projet s'inscrit-il dans le contexte européen ?

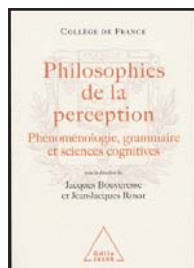
Une évolution de ce genre me paraît indispensable pour entrer harmonieusement dans la dimension européenne. Si l'on veut éviter que s'imposent des solutions technocratiques, il devient indispensable de construire un dispositif de ce genre, suffisamment souple et autonome pour interagir avec des projets et des équipes de recherche au niveau européen. Il serait utile de se pencher sur le 6^e programme-cadre européen, avec ses "méga-clusters", et son gigantisme, pour analyser la manière dont la recherche française a réagi. L'Institut Pasteur est parvenu, au prix de grands débats, à s'organiser de façon suffisamment efficace pour apparaître comme un partenaire dans un assez grand nombre de projets. La réactivité est ici un aspect fondamental de l'appareil de la recherche.

Pour revenir à mon point de départ, je suis convaincu que si l'on expliquait aux hôtes de Bercy et de Matignon, de droite ou de gauche, que les chercheurs sont mobilisés, qu'ils s'organisent pour proposer une réforme, le politique reprendrait confiance.

Cette réforme sera peut-être différente de celle que je propose, mais la mobilisation des scientifiques est indispensable. C'est une grande inconséquence de rester sans force de proposition. Le monde de la recherche doit réagir et montrer sa vitalité. Dans le système actuel, les intelligences sont muselées, ne s'expriment pas assez, ou seulement de façon individuelle. Je suis frappé par le succès des chercheurs français à l'étranger et par les difficultés qu'ont les jeunes à exprimer leur talent en France. Ce n'est pas seulement une question d'argent. Les jeunes collègues qui ont choisi de rester aux États-Unis, soulignent, bien sûr la question des moyens, mais ils ajoutent qu'ils ont surtout l'impression d'une meilleure communication, d'échanges plus riches et d'une plus grande ouverture. Mon interprétation est qu'ils ne se sentent plus une liberté suffisante dans un système aussi centralisé que le nôtre.

Il est donc urgent de le changer. Si l'on veut être constructif, il faudra se départir de la tentation, si fréquente dans notre pays, d'attendre pour agir d'avoir achevé les plans d'une révolution totale et parfaite, ne négligeant aucun détail. On risque alors de définir un projet grandiose, mais irréalisable. On risque surtout d'attendre. Je suggère une approche différente : *trouver la plus petite réforme nécessaire et suffisante pour faire bouger l'ensemble du dispositif. Il faut engager une dynamique de transformation*, enclencher un processus en cascade qui conduira le système à s'ajuster de proche en proche, de façon quasi nécessaire. Il ne s'agit pas de tout résoudre tout de suite, mais de proposer une direction. Plutôt que de changer tout le système d'un coup, on peut essayer de lancer des expérimentations et faire en sorte qu'elles réussissent. Tentons au moins l'expérience de créer un certain nombre de ces campus. Il vaut mieux apprendre en faisant, et améliorer à l'usage ces idées nouvelles. ■

ACTUALITÉ LITTÉRAIRE

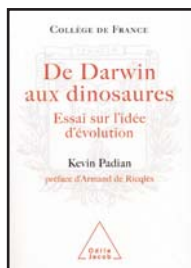


Philosophies de la perception
Phénoménologie, grammaire et sciences cognitives.
Jacques Bouveresse et

Jean-Jacques Rosat, Odile Jacob, 2003.

La philosophie de la perception est en plein renouveau et connaît aujourd'hui des développements riches et multiples. Un grand nombre des problèmes centraux qu'elle aborde désormais sont présentés ici dans une perspective résolument pluraliste : confrontation entre réalisme direct et réalisme indirect, conditions de perception de l'espace et du mouvement, nature de la perception des couleurs, des figures ou de la transparence, caractère conceptuel ou non conceptuel du contenu, etc. Cet ouvrage constitue pour la philosophie de la perception aujourd'hui un véritable état des lieux et réunit les conférences données dans le cadre du séminaire de Jacques Bouveresse au Collège de France. Il permet de faire se répondre enfin les travaux de trois courants qui trop souvent s'ignorent : la phénoménologie, l'analyse grammaticale inspirée de Wittgenstein et le courant cognitiviste.

Contributions de Louis Allix, Jocelyn Benoist, Alain Berthoz, Jacques Bouveresse, Christiane Chauviré, François Clementz, Jérôme Dokic, Pascal Engel, Sandra Laugier, Jean-Maurice Monnoyer, Élisabeth Pacherie, Jean Petitot et Jean-Jacques Rosat.



De Darwin aux dinosaures
Essai sur l'idée d'évolution
Kevin Padian
Préface d'Armand de Ricqlès,

Odile Jacob 2003.

L'évolution est-elle la transformation matérielle et graduelle des êtres vivants, fondée sur une variation naturelle, sélectionnée peu à peu par les forces de la nature ? Ou bien les espèces évoluent-elles en passant par des formes essentielles, presque des archétypes ? Pour connaître une espèce, est-ce le type qu'il faut caractériser ou la transformation qu'il faut expliquer ?

L'un des meilleurs spécialistes au monde des dinosaures se fait ici historien pour nous apporter sa vision de ce problème clé de la théorie de l'évolution. Ce débat - ouvert dès Linné et relancé de nos jours par Ernst Mayr et Stephen Jay Gould - fournit à Kevin Padian l'occasion de revenir aux réflexions de Darwin sur la classification des espèces, mais aussi de nous faire redécouvrir un jalon important dans l'histoire de la pensée biologique, Sir Richard Owen, grand rival aujourd'hui oublié de l'auteur de *L'origine des espèces*.

Où en est-on aujourd'hui ? Kevin Padian montre comment l'étude des dinosaures ces dernières années semble avoir fait pencher la balance du côté d'une conception transformiste de l'évolution.

Kevin Padian, spécialiste notamment des reptiles fossiles du Mézozoïque, est professeur au département de biologie et au Muséum de paléontologie de l'Université de Californie, à Berkeley.



Chateaubriand Poésie et Terreur
Marc Fumaroli,
Éditions de Fallois, 2003.

Au XIX^e siècle, les voyageurs au long cours emportaient dans leurs bagages une bibliothèque portable. Ce livre est l'équivalent moderne de ces coffrets d'autrefois, pour lesquels les éditeurs faisaient imprimer et relier dans le même format une collection d'œuvres choisies d'auteurs anciens et modernes. Pour le prix d'un seul volume et sous une brochure unique, celui-ci n'en contient pas moins de quinze, beaucoup moins encombrants en voyage que les coffrets pesants du siècle de Jules Verne.

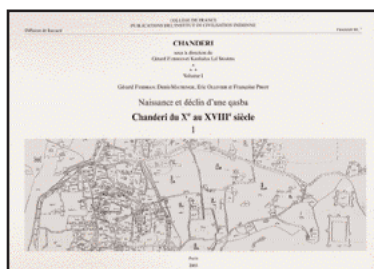
Chacun de ses chapitres peut en effet être lu comme un tout, à part et à loisir. Chacun contient l'esprit soit d'un grand auteur classique, Milton, Rousseau, Mme de Staël, Byron, Tocqueville, Baudelaire, Joseph Conrad, Marcel Proust, soit d'un poète inconnu et qui vaut la peine d'être découvert, Fontanes, Ballanche, soit le portrait d'un héros ou d'une héroïne célèbre, Napoléon, Talleyrand, Pauline de Beaumont, Mme Récamier.

Tous ces auteurs et tous ces personnages se rattachent en effet les uns aux autres par le dialogue que Chateaubriand a poursuivi avec eux, au cours de son voyage d'Ouest en Est, d'Est en Ouest, du Nord au Sud, de saison en saison, pour comprendre le "siècle des révolutions", le sien, le dernier siècle au cours duquel la France était en mesure d'orienter le destin du monde et dont il lui revenait de dire à la fois la grandeur et l'échec.

L'intrigue qui fait l'unité de ce livre-gigogne, c'est la lente genèse, répartie sur près d'un demi-siècle, d'un chef-d'œuvre poétique et politique : les *Mémoires d'outre-tombe*. Les

enjeux de cette intrigue, mais aussi son décor, c'est l'histoire de France cassée en deux tronçons par la Terreur de 1792-1794, c'est le tremblement de terre, ininterrompu jusqu'à nos jours, dont cette tragédie reste l'épicentre, et ce sont les régimes éphémères qui se sont hissés tour à tour en France, du vivant de Chateaubriand, sur ce terrain mouvant.

C'est aussi l'itinéraire, dans ce siècle, d'un esprit libre qui fut un immense écrivain et une âme religieuse, ravagé et mis au défi par la face de Gorgone de la Terreur.



Naissance et déclin d'une qasba : Chanderi du X^e au XVIII^e siècle

Gérard Fussman, Denis Matringe, Éric Ollivier et F. Pirot, Publications de l'Institut de Civilisation Indienne du Collège de France, fasc. 681, Paris, 2003, 385 p., 20 fig. dans le texte et 115 pl. dont 30 en couleurs.

Chandery était en 1990 une petite ville endormie du Madhya Pradesh, un état indien jadis appelé Central India. A l'écart des grandes voies de communication contemporaines, elle se remettait lentement d'une catastrophe démographique remontant à la fin du XVIII^e siècle. Sa population, tombée de 40.000 habitants vers 1700 à 4.000 en 1903, était d'environ 19.000 personnes en 1991, dont une moitié de musulmans. C'était à l'époque une des rares villes indiennes non surpeuplées.

Mais du XIV^e au XVI^e siècles Chandery avait été la deuxième ville d'une formation politique importante, le Sultanat du Malwa. De cette période brillante de son existence subsistaient une partie de ses défenses,

de très nombreux monuments pas trop squattés, des inscriptions, des ouvrages hydrauliques relativement sophistiqués. Beaucoup d'Indiens associent aussi le nom de Chandery à des mousselines de luxe dont la production commença probablement au XVIII^e siècle et que les maharajas de Gwalior cherchèrent à faire revivre au XX^e siècle.

La petite taille de Chandery par rapport aux mégapoles indiennes en faisait un objet que l'on pouvait espérer étudier en quelques années. C'est pourquoi elle fut choisie comme champ d'étude par une petite équipe franco-indienne réunie en 1989 autour des Professeurs K.L. Sharma, Professeur de sociologie à l'Université Nehru de Delhi, et Gérard Fussman. L'objectif était de faire travailler ensemble sur le terrain des spécialistes très divers, français et indiens, et de restituer l'histoire de la ville de sa fondation à nos jours en utilisant les moyens les plus modernes possibles (vues satellitaires, ordinateurs divers, etc.), mais aussi les plus classiques possibles (enquêtes de terrain poussées, lecture des textes, relevés des inscriptions etc.). L'étude sur le terrain dura de 1991 à 1995, à raison de trois semaines par an, avec une équipe d'une dizaine de personnes à chaque fois.

Un premier volume, analysant les composantes sociales et les ressources de la ville contemporaine fut publié en 1999 par notre collègue K.L. Sharma (K.L. Sharma, Chandery 1990-1995, Publications de l'Institut de Civilisation Indienne, fasc. 682). Ce volume fut traduit en hindi et diffusé en Inde grâce à l'aide financière du Collège de France. Le volume ici présenté est le résultat d'une étude archéologique menée sans fouille à partir des relevés de terrain, de l'analyse des vues satellitaires et aériennes, de la constitution d'un modèle numérique de terrain en trois dimensions, et de l'analyse des sources, principalement persanes. Une partie de l'information est livrée sous forme de cartes et diagrammes. L'ouvrage, édité en trois

fascicules afin que l'on puisse lire le texte tout en consultant l'index et les planches, comprend un long résumé hindi. L'atlas compte 115 planches, soit 123 figures, qui servent de preuves aux démonstrations ou affirmations du texte. Leur fonction sera malheureusement aussi de préserver la mémoire de monuments et de sites que l'explosion démographique actuelle est en train de cannibaliser : aujourd'hui Chandery n'est plus une exception indienne.



Événement, récit, histoire officielle *Écriture de l'histoire dans les monarchies antiques*

Nicolas Grimal, Pierre Briant, John Scheid et Gilles Veinstein, Éditions Cybèle, 2004.

Le Pr Nicolas Grimal annonce que les actes du colloque des 24-25 juin 2002 consacré à l'«Écriture de l'histoire dans les monarchies antiques» et organisé par la chaire de civilisation pharaonique, avec la coopération des Pr. Pierre Briant, John Scheid et Gilles Veinstein, sont publiés. Ce volume, qui est paru aux éditions Cybèle au début de cette année, rassemble près d'une vingtaine d'articles consacrés aux formes d'écriture de l'histoire officielle et au rôle de l'historiographie dans les monarchies, dans le cadre des grandes civilisations du monde méditerranéen, essentiellement oriental.

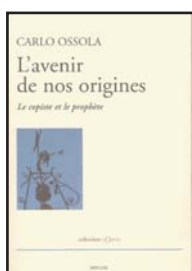
Avec les contributions de Michel Baud, Pierre Briant, Françoise Biquel-Chatonnet, Jean-Michel Carrié, Jean-Jacques Glassner, Roberto Gozzoli, Pierre Grandet, Nicolas Grimal, Mireille Hadas-Lebel, Maria Grazia Masetti-Rouault, Emilia Masson, Claude Obsomer, Olivier Perdu, Agnès Rouveret, John Scheid, Nicolas Vatin et Gilles Veinstein.



Combattre l'effet de serre nous mettra-t-il sur la paille ?
Roger Guesnerie,
Les petites
pommes du savoir
Le Pommier, 2003.

Combattre l'effet de serre nous mettra-t-il sur la paille ? Quels dispositifs le protocole de Kyoto a-t-il mis en place ? Comment le mettre en œuvre de façon économiquement efficace, avec quels outils ? Les pays signataires risquent-ils de payer le prix fort, sans résultat notable sur l'effet de serre ? Ou bien s'engagent-ils sur la voie d'une prospérité responsable ?

Roger Guesnerie est l'auteur d'un rapport commandé par le Conseil d'analyse économique en 2002 et publié dans *L'Économie de l'effet de serre* (voir Lettre du Collège de France n° 9, p. 19).



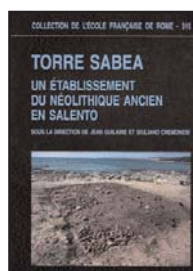
L'avenir de nos origines
Le copiste et le prophète.
Carlo Ossola
Collection
Nomina,
Millon, 2003.

À l'origine fut la poésie des fondateurs : le récit épique ; ensuite surgit la poésie de l'homme : la tragédie, la lyrique ; puis l'histoire de ses gestes, de ses entreprises ; enfin, le sens à donner à toute cette œuvre issue de ses mains, à cette fabrication d'outils et de monuments : la philosophie de l'histoire. Par ses négations, ses ruptures de civilisation, le XX^e siècle a humilié le sens de l'histoire, le livre de la famille humaine.

Nous livrant, par ailleurs, à des savoirs analytiques qui creusent et renvoient sans cesse le moment et la possibilité même d'une soudure, d'une synthèse, nous ne pouvons plus "nous représenter" nous-mêmes, notre statut de vivants,

communauté d'êtres uniques et solidaires.

Ce livre s'est donc formé comme un parcours "étiologique", une recherche des causes, dont la poésie – comme aux origines des écritures et au-delà des apories de l'histoire et des sciences – reste le témoin le plus fidèle. Une poésie néanmoins consciente de son inactualité : car sa parole – comme l'écrit Paul Celan – n'est pas d'ici ; elle est le *Zeltwort*, le "mot-tente" qui nous réunit, "au nord du futur".



Torre Sabea.
Un
établissement
du néolithique
ancien en
Salento
sous la direction
de Jean Guilaine
et Giuliano
Cremonesi, Collection de l'École
française de Rome, 2004, 398 p.,
229 fig.

Site côtier du Salento daté des débuts du 6^e millénaire avant notre ère, Torre Sabea est l'un des plus anciens habitats néolithiques de la péninsule italienne. Cet établissement, fouillé entre 1981 et 1983, fait ici l'objet d'une étude pluridisciplinaire combinant les données de l'archéologie (méthodologie stratigraphique, analyse spatiale, typologie des structures, étude des matériaux lithiques, des céramiques et des parures), la restitution du paléoenvironnement (pédologie, palynologie, carpologie, malacologie marine et terrestre, paléotempératures, datations par le radiocarbonate et la thermoluminescence), les activités de l'homme préhistorique (agriculture, élevage, prédation).

Des développements généraux situent les apports de la fouille de Torre Sabea dans les processus chrono-culturels et économiques de la néolithisation de l'Italie du Sud-Est. Dans un cadre plus large encore, est soulignée l'originalité des

premières cultures néolithiques de la Méditerranée centrale, entre la sphère égéenne et le grand arc occidental, de la mer tyrrhénienne à la péninsule Ibérique.

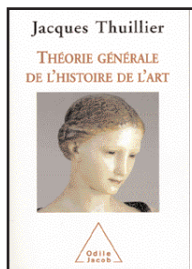


Les Vautes (Saint-Gély-du-Fesc, Hérault) et la fin du Néolithique en Languedoc oriental,
Jean Guilaine et
Gilles Escallon

(dirs.). Centre d'Anthropologie et Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Toulouse, 2003, 350 p., 190 ill.

Le site archéologique des Vautes, près de Montpellier, est un habitat occupé tout au long du Néolithique final et de l'Âge du cuivre et, de ce fait, régulièrement remodelé. La fréquentation principale, centrée sur les débuts du III^e millénaire BC, s'originalise par une architecture de pierre qui peut être considérée comme le prototype des bâtiments de la culture de Fontbouisse, dans son faciès des garrigues. Elle est également marquée par des styles céramiques particuliers. Les productions lithiques sont la traduction d'un fort ancrage régional. Des sépultures d'enfants ont été aménagées dans les maisons tandis que des cavités naturelles ont été utilisées à des fins sépulcrales.

Le système économique montre la juxtaposition d'une agriculture céréalière, combinée avec la consommation de produits de la forêt (glands) et d'un élevage fondé sur le couple ovins/bovins. Les études anthracologiques soulignent l'exploitation de la chênaie ambiante à la fois pour la construction des charpentes et le bois de feu. Elles permettent aussi de s'interroger sur l'impact réel de la pression anthropique sur le couvert forestier, dans le cadre plus large du Languedoc oriental.



Théorie générale de l'Histoire de l'Art

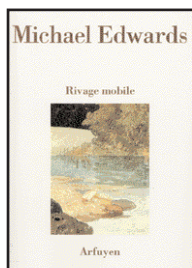
Jacques Thuillier
Odile Jacob, 2003.

«Ce livre est la synthèse de vingt années d'enseignement au Collège de France.

Il irritera peut-être les «bien-pensants». Les plus indulgents d'entre eux nous reprocheront de jouer les provocateurs. Quoi ! Ne pas tenir la photographie pour un art en tous points analogue à la peinture ? Ne pas vouloir interpréter les figures préhistoriques de la même manière que les toiles de Miró ? Renvoyer à l'ethnologie les masques africains qui font de si hautes enchères dans les ventes ?...

L'historien d'art doit savoir ce qu'il défend. Or il semble qu'aujourd'hui il ne le sache et ne le sente plus vraiment. On ne peut en effet s'empêcher de penser qu'il nous manque le recul suffisant pour dégager de l'énorme production actuelle les éléments qui mériteraient réflexion. D'où la nécessité de revenir à l'évidence des fondements : qu'est-ce que l'art ?»

Jacques Thuillier

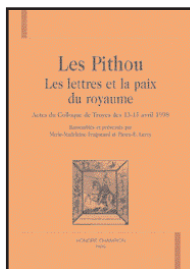


Rivage mobile

Michael Edwards
Arfuyen, 2003.

Écrivain anglais et français, Michael Edwards s'intéresse depuis toujours, dans ses poèmes comme dans ses écrits en prose, au passage proprement mystérieux, initiatique entre les deux langues.

Il explore surtout ce qui arrive au «je» et à son univers quand on franchit le seuil de l'étranger.



Les Pithou

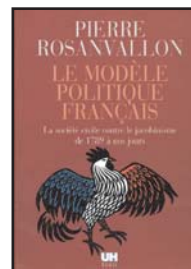
Les lettres et la paix du royaume
Actes du colloque de Troyes des 13-15 avril 1999,
Marie-Madeleine Fragonard et Pierre-Emmanuel

Leroy. Honoré Champion, 2003.

C'est la cinquième ville du royaume, Troyes, alors peuplée de 30 000 habitants et fraîchement reconquise par le roi Henri IV, qui surgit devant nos yeux. Cette vingtaine de communications et cette dizaine de documents de première importance ont été réunis pour commémorer, au travers de l'histoire de cette ville, l'un des événements fondateurs de la France moderne et de l'idéal intellectuel et social français : l'Édit de Nantes.

D'autre part, la renommée de la famille troyenne des Pithou, dans la République des Lettres, a été considérable. Cette *gens* est l'image même de la France troublée d'alors, entre ceux qui revinrent à l'Église catholique romaine, comme Pierre et François, véritables inspirateurs de la monarchie moderne, et ceux qui restèrent réformés et s'exilèrent, comme Jean et Nicolas (dont la *Chronique* est enfin disponible après quatre cents ans de purgatoire). La vie intellectuelle tient une place importante dans ces textes : le goût de l'histoire, des livres, mais surtout l'«engagement culturel» de ces hommes de savoir *contre* la Ligue et les menaces qu'elle faisait peser sur les règles fondamentales de vie dans le royaume, mais aussi pour la transmission de ce savoir avec la création par François Pithou d'un Collège... dont les jésuites étaient exclus !

Notons enfin que l'aspect visuel n'a pas été négligé avec l'évocation de l'entrée d'Henri IV à Troyes, non plus que l'économie, les révélations sur la place du clergé dans la gestion des biens sont étonnantes, tout comme cet inventaire après décès de l'imprimeur du roi, Claude Garnier, qui ouvre de nouveaux horizons sur l'industrie et le marché du livre en France de l'Est depuis Troyes.



Le modèle politique français

La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours
Pierre Rosanvallon
Le Seuil, 2003.

À l'aube du XXI^e siècle, la démocratie est à la fois triomphante et incertaine. L'évidence désormais universellement revendiquée de ses principes s'accompagne en effet d'une perplexité croissante sur les formes de son accomplissement. D'un côté, les hommes et les femmes aspirent à davantage de pluralisme et de décentralisation, à l'extension des contre-pouvoirs et à un contrôle des institutions démultiplié au plus près des réalités. De l'autre, ils expriment une demande accrue de politique et souhaitent la plus forte affirmation d'un lieu central dans lequel puisse s'exprimer et prendre forme une volonté commune efficace, conjurant le péril d'une «gouvernance sans gouvernement». Cet ouvrage éclaire les termes de cette question en reconsidérant l'histoire du cas français qui a constitué depuis deux siècles un laboratoire exemplaire de la tension moderne entre le particulier et le général, les corps intermédiaires et l'État.

Si le procès de la centralisation et du jacobinisme a mille fois été instruit depuis Tocqueville, il y a une autre histoire qu'il convient de prendre en compte pour saisir la marche effective des choses, celle des fortes résistances à ce jacobinisme. Car ce «modèle» n'a pas cessé d'être massivement dénoncé ou critiqué en même temps qu'il était généralement décrit comme dominant. Du même coup, il n'est pas resté figé dans sa forme native et s'est largement amendé. En resituant ainsi la prégnance de la culture politique libérale hexagonale dans le cadre dynamique des épreuves et des contraintes auxquelles elle n'a cessé d'être confrontée, Pierre Rosanvallon est conduit à proposer une nouvelle interprétation d'ensemble du système français. ■

VISITES OFFICIELLES



M. Yves Saint-Geours et M. Dominique de Villepin

Le 18 décembre 2003, l'Administrateur et quelques professeurs ont reçu M. Dominique de Villepin, *Ministre des Affaires étrangères* et M. Yves Saint-Geours, *Conseiller du Ministre*, pour évoquer notamment les développements de la politique internationale du Collège de France : organisation du colloque "Science et conscience européennes", accord avec les universités du Québec, chaire à l'Université d'été de Santander (Espagne), développement des relations avec les ambassades de France à l'étranger.



M. Jean-Jacques Aillagon



M. Roch-Olivier Maistre

Le 13 janvier 2004, ce sont M. Jean-Jacques Aillagon, *Ministre de la Culture* et M. Roch-Olivier Maistre, *Conseiller auprès du Président de la République*, qui furent les invités du Collège de France, ainsi que Mme Muriel Genthon, *Conseillère auprès du Ministre de la Culture*. Il fut question, en particulier, de la mise en place au Collège de France, d'une chaire de "création artistique" : organisée selon le principe des chaires européenne et internationale, cette chaire permettra d'accueillir chaque année un créateur (architecte, peintre, musicien, cinéaste, chorégraphe, etc.).



M. Bertrand Landrieu



M. Roger Fauroux

Le 2 février 2004, M. Bertrand Landrieu, *Préfet de la Région d'Ile de France, Préfet de Paris* et M. Roger Fauroux, *ancien ministre de l'industrie, du commerce extérieur et de l'aménagement du territoire, Président d'Honneur de Saint-Gobain*, ont été accueillis au Collège de France pour discuter de la politique nationale et régionale de recherche et des projets d'aménagement des sites du Collège de France : les stations de Meudon et Nogent devraient devenir des lieux d'accueil pour des chercheurs étrangers. ■

PRIX ET DISTINCTIONS

- L'Académie des Sciences de Russie a élu en mai 2003 MM. Claude Cohen-Tannoudji, Alain Connes, Pierre-Gilles de Gennes et Jean-Pierre Serre comme "membres étrangers".
- M. Alain Berthoz a été élu membre de l'Académie des Sciences.
- Mme Mireille Delmas-Marty a reçu le Doctorat honoris causa de l'Université de Montréal (Canada).
- M. Roland Recht a été nommé membre du Conseil scientifique du Musée national germanique de Nuremberg.
- M. Harald Weinrich a été élu membre étranger de l'Académie nationale d'Italie (*Accademia Nazionale dei Lincei, de Rome*).

LES IV^e JOURNÉES SYRIENNES SUR MARI

Pr. Jean-Marie Durand

C'est désormais devenu une pratique régulière que les chercheurs français et syriens se réunissent chaque année, alternativement à Damas et à Paris, pour confronter leurs résultats sur leurs recherches concernant la Syrie antique préclassique. Les chercheurs français concernés par cette entreprise sont avant tout ceux qui forment l'équipe du déchiffrement des documents cunéiformes retrouvés, pour leur majeure partie, avant la seconde guerre mondiale au Tell Hariri (Mari).

Parmi ces textes le lot le plus important est constitué par la correspondance diplomatique de Mari ; son grand intérêt est de donner des renseignements sur tous les centres politiques proche-orientaux qui lui sont contemporains, touchant des périodes bien plus anciennes que celles atteintes encore aujourd'hui par les archéologues. Cela est tout particulièrement vrai pour l'Ouest dont les métropoles Alep et Qatna (région de Homs) se présentaient jusqu'à aujourd'hui comme des réalités archéologiques récentes. Nos collègues syriens nous ont dès lors demandé d'exposer annuellement nos résultats touchant l'histoire ancienne de leur pays à la lumière des résultats archéologiques de l'année. En

Un rendez-vous annuel qui permet aux chercheurs syriens et français de confronter le résultat de leurs recherches sur la Syrie antique et préclassique.

novembre 2003 l'attention s'est portée tout particulièrement sur le Tell Mishrifé, aux environs de Homs, qui recèle l'antique Qatna, la dernière capitale préclassique à redécouvrir en Syrie.

Après la chute d'Ébla vers - 2400 avant notre ère, l'Ouest s'était en effet divisé en deux grandes régions autour des centres d'Alep, au nord, et de Qatna, au sud. La présence d'une ville moderne relativement importante sur le tell antique n'avait pas empêché le comte Robert du Mesnil du Buisson de mener (à ses frais) entre 1924 et 1929 d'importantes fouilles qui, malgré un caractère un peu sommaire, avaient livré d'importants résultats, révélant un immense palais, des temples et quelques documents cunéiformes du milieu du second millénaire. En 1994, des fouilles syriennes y avaient recommencé, suite au rachat du tell par la Direction Générale des Antiquités et au déplacement de ses habitants vers une ville neuve voisine. La ville est longtemps restée un lieu fantomatique, ses colossales murailles du début du second millénaire enserrant les maisons qui s'écroulaient les unes après les autres.

À partir de 1999 deux missions archéologiques, allemande et italienne, étaient venues épauler les efforts syriens. Ces dernières années se sont multipliées les découvertes majeures, à la mesure de l'importance de la capitale disparue : dégagement des murailles et du grand palais royal de l'époque moyenne (-1400 av.) ; sondage stratigraphique à côté de la "Coupole de Lot" ; découverte du

grand centre d'époque araméenne. La célébrité du site a été renforcée par le dégagement des sépultures royales sous le palais et la découverte d'archives diplomatiques cunéiformes caractérisées par une expression mixte, sémitique (akkadien) et hourrite (langue des montagnards du Taurus) ; elles documentent les États de Syrie du Nord, à l'heure de la percée hittite vers la plaine syrienne.

M. le vice-ministre de la culture, Abd-el-Razaq MO'AZ, était accompagné par les chercheurs syriens (le Dr. Michel Al MAQDISSI, Directeur des fouilles de Syrie, directeur du projet syrien de Mishrifé, et le Pr. Fayssal ABDALLAH, historien, Université de Damas) ; aux chercheurs français (les Prs. Jean-Marie DURAND, Collège de France, et Dominique CHARPIN, Paris-I, Michaël GUICHARD et Hervé RECULEAU, Paris-I, Lionel MARTI, EPHE IV^e Section, Nele ZIEGLER et Christophe NICOLLE, CNRS) s'étaient adjoints les Pr. Peter PFÄLSNER, Univ. de Tübingen, Daniele MORANDI, Univ. de Pavie, Thomas RICHTER, Univ. de Francfort. Avaient été invités en outre le Pr. Kay KOHLMAYER, Université de Berlin, pour parler de ses fouilles



Bijou en or des tombes, en têtes de canard.

sur la citadelle d'Alep et du dégagement du spectaculaire temple du grand dieu de l'Orage, ainsi que les Pr. Maria-Giovana BIGA et Alfonso ARCHI, Université La Sapienza, de Rome, qui venaient de reconstruire le récit totalement neuf d'une expédition militaire d'Ébla contre Mari, en réaction à laquelle cette dernière aurait contre-attaqué et mis fin à l'existence de sa rivale du nord.

Des chapitres entièrement nouveaux de l'histoire de Syrie peuvent désormais être écrits, pour le milieu du III^e et celui du II^e millénaires av. J.-C. ; il reste néanmoins encore à redécouvrir la grande Qatna, au sommet de sa puissance, lorsqu'une de ses princesses devenait, au XVIII^e siècle avant notre ère, reine de Mari en épousant deux de ses rois.

Rendez-vous a été pris en 2004 en Syrie pour poursuivre ces échanges franco-syriens. ■



Cette manifestation scientifique a reçu un support financier de la Fondation Hugot du Collège de France, de la Sous-Direction aux affaires culturelles et à l'archéologie du Ministère des Affaires étrangères (Philippe GEORGEAIS) et de la IV^e Section de l'EPHE (président Laurent DUBOIS), qui ont bien mérité de notre reconnaissance.

Les séances se sont déroulées dans l'amphithéâtre Guillaume Budé mis gracieusement à notre disposition par M. l'Administrateur du Collège de France. Les photographies reproduites ici sont au crédit du professeur Pfälsner que nous remercions vivement.

Pr. Jean-Marie Durand

Les tombes du palais en cours de dégagement.

INSTITUT D'ÉTUDES LITTÉRAIRES

L'Institut d'Études littéraires s'est réuni le lundi 1^{er} décembre 2003. Étaient présents les professeurs Yves Bonnefoy, Michael Edwards, Marc Fumaroli, Carlo Ossola, Roland Recht, Jacques Thuillier et Michel Zink, ainsi qu'Odile Bombarde, Secrétaire générale de l'Institut.

Plusieurs manifestations et colloques témoignant de la communauté d'intérêts des différentes chaires rassemblées à l'Institut d'Études littéraires ont été décidés ou prévus :

- Un colloque "Pétrarque et l'Europe", réuni par Carlo Ossola, aura lieu le mercredi 23 juin 2004 dans l'amphithéâtre Marguerite de Navarre. Les communications d'Yves Bonnefoy, Michael Edwards, Michel Zink, entre autres intervenants, seront suivies d'un concert "Pétrarque et la musique",

qui évoquera le rôle joué par l'œuvre de Pétrarque dans la tradition musicale européenne.

- Un colloque "Saint Augustin classique", organisé par Carlo Ossola, aura lieu au Collège de France les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2004.

- Un colloque "Jean Froissart", rassemblé par Michel Zink à l'occasion du six centième anniversaire de la mort de Froissart, aura lieu les 16 et 17 novembre 2004, au Collège de France et à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

- Une journée "Shakespeare", proposée par Yves Bonnefoy, pourrait avoir lieu en 2005, le théâtre et la poésie de Shakespeare étant une des grandes références communes aux diverses chaires de l'Institut.

- Comme suite aux colloques qu'Yves Bonnefoy a réunis chaque année depuis 1991 à la Fondation Hugot sur "la conscience de soi de la poésie", les professeurs de l'Institut d'Études littéraires projettent d'entreprendre une nouvelle série de rencontres sur "la conscience de soi de la création artistique", qui permettrait de confronter les perspectives de l'histoire de l'art et celles de l'histoire littéraire. Des réunions préparatoires auront lieu à la Fondation Hugot et/ou à La Borie et la première de ces rencontres pourrait être, à l'automne 2005, un colloque destiné à marquer l'anniversaire de la Société d'Histoire de la Rhétorique, selon le

souhait de Marc Fumaroli. ■

Pr. Michel Zink

L'ARCHÉOLOGIE DE L'EMPIRE ACHÉMÉNIDE

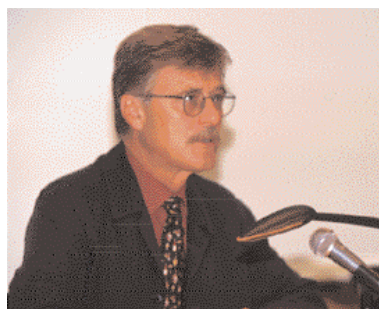


Pr. Pierre Briant

Les 21 et 22 novembre 2003 s'est tenu au Collège de France un Congrès International consacré à "L'archéologie de l'empire achéménide". Organisé par la Chaire d'*Histoire et civilisation du monde achéménide et de l'empire d'Alexandre*, et par le GDR 2538 du CNRS (Réseau international d'études et de recherches achéménides), à l'initiative scientifique de Pierre Briant (Collège de France, GDR 2538) et de Rémy Boucharlat (Maison de l'Orient, Lyon, et GDR 2538), le Congrès a réuni quinze chercheurs, venus de nombreux pays (Allemagne, Autriche, Égypte, Espagne, France, Grande-Bretagne, Iran, Italie, Israël, Turquie). D'autres membres du GDR 2538, venus des États-Unis, de France, de Grande-Bretagne et des Pays-Bas, ont participé plus spécifiquement à l'animation scientifique des débats.

D'une certaine manière, le Congrès a développé sur une échelle beaucoup plus vaste le Séminaire tenu en mars 2000 au Collège de France, et consacré au problème de l'irrigation et à la diffusion des galeries drainantes (qanats) entre l'Iran, l'Égypte et la Grèce. L'objectif fixé était d'abord de réunir des spécialistes qui travaillent sur des sites très éloignés les uns des autres, depuis le désert occidental égyptien et la Turquie jusqu'à l'Asie centrale et la vallée de l'Indus, et qui ne connaissent pas nécessairement les

résultats des fouilles programmées ou des fouilles de sauvetage effectuées à l'intérieur d'un espace aussi immense et aussi diversifié, aujourd'hui réparti en une vingtaine de pays indépendants, dont chacun a développé ses propres priorités dans le domaine de la recherche archéologique. Il s'agissait donc d'abord de confronter les données et les interrogations, de manière à dresser un bilan actuel des recherches et d'offrir de nouvelles perspectives à la réflexion historique : vue par les archéologues, l'image de l'empire achéménide est-elle identique à celle qui était présentée il y a une vingtaine d'années, c'est-à-dire celle d'une domination politique et culturelle à peine visible dans les traces archéologiques ? La question s'imposait d'autant plus que, dans les dernières décennies, le rythme des découvertes et de publications s'est notamment accéléré, tout particulièrement en Asie Mineure (Phrygie Hellepontique, Lycie, Carie, Lydie) et en Égypte (découvertes faites à Saqqara et sur le site d'Ayn Manâwîr



Rémy Boucharlat (GDR 2538)

dans l'oasis de Khargeh) ; de nouveaux sites et du matériel datés de l'époque achéménide ont été découverts et fouillés, et parfois même de nouvelles sources écrites, datées des rois perses, ont été mises au jour (ostraka araméens d'Idumée, lettres araméennes de Bactriane, bulles inscrites de Daskyleion, archives démotiques d'Ayn Manâwîr...). En outre, des sites



Une session dans l'amphi Budé.

depuis longtemps connus et fouillés sont à nouveau prospectés (Pasargades) ou ont bénéficié d'un programme achéménide spécifique (Gordion). À elles seules ces nouvelles opérations rendent compte de l'intérêt croissant manifesté par les archéologues pour une période dont l'importance et la spécificité avaient été longtemps sous-estimées. En raison même de l'ampleur de la tâche et du caractère encore disparate et aléatoire des recherches en cours, le bilan ne pouvait pas être exhaustif, mais, à partir de leur propre expérience de terrain (Égypte, Levant, Asie Mineure, Caucase, pays de l'Euphrate et du Tigre, Iran, Asie centrale, Indus), les archéologues ont mis leurs résultats en commun, au cours d'exposés très fournis et de discussions très animées, suivis par un très nombreux public qui s'est pressé tout au long des sessions dans l'Amphi Budé.

Les Actes du Congrès seront publiés en 2004 dans la Collection Persika (dont les ouvrages sont désormais réalisés par Valérie Janicot, et publiés par les Éditions de Boccard). D'ores et déjà un second Congrès international est programmé en novembre 2004 sur la période de transition entre la fin de l'époque achéménide et les débuts de la période hellénistique au

Moyen-Orient. ■

Pr. Pierre Briant

LE PEUPEMENT ANCIEN DE L'ALGÉRIE



Pr. Jean Guilaine

Un colloque intitulé “*Le peuplement ancien de l’Algérie. Sa place dans le contexte méditerranéen*”, s’est tenu les 28 et 29 novembre 2003 dans l’amphithéâtre Marguerite de Navarre. Le Collège de France avait ainsi souhaité s’associer aux diverses manifestations qui, tout au long de l’année 2003, ont marqué l’Année de l’Algérie en France. C’est Mme Françoise Allaire, Commissaire général, qui a ouvert le colloque. Les débats ont été animés par les professeurs Yves Coppens et Jean Guilaine. M. Abderrahmane Khelifa, ancien Directeur du Patrimoine au Ministère algérien de la Culture et Chef du département patrimoine à l’Année de l’Algérie, a tiré les conclusions de cette rencontre.

Le cadre chronologique envisagé couvrait la totalité des temps préhistoriques. Ce large programme justifiait des communications allant des premiers peuplements humains au Maghreb jusqu’à la constitution du monde punique. Quelques points forts

Des premiers peuplements humains au Maghreb jusqu’à la constitution du monde punique

ont émergé de l’évocation de cette longue tranche de temps. Des débats ont ainsi porté sur la datation des premiers peuplements, opposant tenants de chronologies longues ou courtes. Les problèmes concernant le Paléolithique moyen, les interférences Moustérien/Atérien, le rôle du Maghreb dans l’origine d’*Homo sapiens*, les données récentes sur les cultures épipaléolithiques, ont tour à tour été évoqués. Composante importante de la préhistoire de l’Atlas et du Sahara, l’art rupestre pose des questions de datation, d’interprétation, de liaison avec les cultures archéologiques, prédatrices ou productrices ; ses expressions, très diversifiées en fonction du temps et/ou de l’espace, ont fait l’objet de discussions serrées. Les caractères de la

néolithisation nord-africaine ont été débattus en prenant en compte les influx issus des divers pôles périphériques de domestication : proche-oriental (blé, orge, ovins), est-saharien (bovins ?), sahélien (sorgho, mil). Devant l’ampleur des questions posées, les communications ont fréquemment débordé les frontières de l’Algérie et concerné une large part du continent africain.

L’Algérie avait délégué une douzaine de chercheurs pour présenter certains sujets récemment abordés, faisant ainsi bénéficier le public des derniers développements de la recherche dans ce pays, résultats souvent trop peu diffusés. Ce colloque a aussi permis une sorte de refondation des relations scientifiques et humaines entre préhistoriens et protohistoriens algériens et français, rapports distendus au fil des années. Ce fut donc une bonne occasion pour envisager une reprise de programmes communs sur le terrain comme en laboratoire. On se félicitera que le Collège de France ait servi de cadre à ces retrouvailles et à l’élaboration envisagée de certains projets de recherche.

Le Commissariat de l’Année de l’Algérie envisage de publier les Actes de cette réunion dans des délais



Pr. Yves Coppens

ENVIE D'AMPHI



Pr. Pierre Rosanvallon

Le 6 décembre dernier, le Collège de France s’est associé à l’opération “envie d’amphi”, en présence de Mme Danièle Pourtaud, *Sénatrice de Paris, Adjointe au Maire de Paris chargée des Universités*. Deux conférences ont été proposées par les Prs. Y. Coppens et P. Rosanvallon. La matinée s’est achevée par la projection d’un film

d’archives sur Pierre Bourdieu. ■



Mme Danièle Pourtaud

LES INSCRIPTIONS SYRIAQUES : UNE SOURCE DE L'HISTOIRE DES CHRÉTIENS DU PROCHE-ORIENT



Intervention du Pr. Jean Leclant

Dans le cadre de la préparation du *Recueil des inscriptions syriaques* qui sera publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sous forme d'une série de volumes par pays, une table-ronde sur le thème "Les inscriptions syriaques : une source de l'histoire des chrétiens du Proche-Orient" a été organisée le vendredi 7 novembre 2003 par le Laboratoire des Études Sémitiques Anciennes (UMR 7119, CNRS-Collège de France-Université Paris IV) à l'initiative de Françoise Briquel Chatonnet et Alain Desreumaux. Elle avait reçu un soutien financier du ministère des Affaires Étrangères.



Stèle nestorienne

La manifestation a été introduite par M. Jean Leclant, professeur honoraire au Collège de France et secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui a souligné tout l'intérêt que l'Académie porte à cette entreprise : celle-ci complètera utilement le *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, dans lequel les inscriptions syriaques

n'ont jamais trouvé place. Le professeur Amir Harrack, de l'université de Toronto, a présenté les inscriptions d'Iraq, dont le catalogue est presque entièrement rédigé. Il s'est attaché spécialement aux inscriptions du couvent de Mar Behnam, entre Tikrit et Mossoul, dont le programme architectural, à l'époque des invasions mongoles, témoigne par sa ressemblance avec les mosquées de l'intégration des chrétiens syriaques dans la société et la culture de leur temps. Florence Hellot-Bellier (CNRS, Études iraniennes) a présenté les inscriptions funéraires de la région d'Ourmiah en Iran, derniers témoignages d'une communauté assyro-chaldéenne pour l'essentiel dispersée maintenant.

Françoise Briquel Chatonnet, Alain Desreumaux et Jacob Thekeparampil (directeur du Saint Ephrem Ecumenical Research Institute, Kottayam, Kerala, Inde) se sont intéressés aux inscriptions émanant des différentes églises syriaques du Malabar, se réclamant de saint Thomas, qui sont pour l'essentiel postérieures à l'arrivée des Portugais. En l'absence du professeur Niu Ru-ji, de l'université d'Urumqi (Shanzou, Chine), Alain Desreumaux a présenté sa communication consacrée aux inscriptions syriaques et syro-ouïgoures en Chine, qui témoignent de l'expansion de l'Église nestorienne sur la route de la soie à l'époque mongole. Wassilios Klein, dozent à l'université de Bonn, a fait une synthèse sur les centaines de pierres tombales inscrites en syriaque et retrouvées depuis plus d'un siècle dans le Kirghizistan, tandis que M. Michel Tardieu, professeur au Collège de France, a présenté les graffiti syriaques, particulièrement difficiles à déchiffrer, du site d'Urgut en Ouzbekistan. Antoine Kassis, professeur à l'université libanaise, Abdo Badawi, professeur à

l'Université du Saint-Esprit, Kaslik, Liban et Jean-Baptiste Yon, chargé de recherches au CNRS (Maison de l'Orient méditerranéen, Lyon) ont esquissé une typologie des inscriptions syriaques du Liban, du témoignage de la présence d'une communauté de carriers mésopotamiens dans le Sud-Liban au 9^e siècle, jusqu'aux nombreuses inscriptions maronites. Françoise Briquel Chatonnet et Christian Robin, directeur du Laboratoire des Études Sémitiques Anciennes, ont étudié l'inscription trilingue, grecque, syriaque et arabe de Zabad en Syrie du Nord, et ses implications pour l'histoire de la christianisation des tribus arabes au début du 6^e siècle et l'origine de l'écriture arabe. Enfin, Maria Gorea, maître de conférences à l'université Paris VIII, a présenté une étude des coupes magiques à inscriptions syriaques.

La journée a été conclue par Javier Teixidor, professeur honoraire au Collège de France. L'ensemble des communications a permis de souligner la variété des contextes historiques dans lequel les Églises syriaques se sont développées. Il a montré combien ces inscriptions, très souvent inédites, et de façon générale très peu étudiées, forment une source historique fondamentale qui complète utilement l'apport des

manuscrits. ■

*Françoise Briquel Chatonnet et
Alain Desreumaux*



Amir Harrack de Toronto parlant des inscriptions d'Iraq

SYMPOSIUM

MANIPULATIONS D'ATOMES ET DE PHOTONS



Prs. Claude Cohen-Tannoudji et Bernard Cagnac

Un symposium dédié à la mémoire du Professeur Jean Brossel, disparu au début de l'année dernière, a eu lieu le 16 Janvier 2004 dans l'amphithéâtre Marguerite de Navarre du Collège de France. Cette manifestation a été organisée dans le cadre des activités des chaires de Physique Atomique et Moléculaire et de Physique Quantique. Les titulaires de ces chaires, Claude Cohen-Tannoudji et Serge Haroche, ont été les étudiants puis les collègues de Jean Brossel au Département de Physique de l'ENS. Ils y travaillent encore aujourd'hui, au sein du laboratoire Kastler Brossel. Ils ont souhaité par cette journée commémorative rendre hommage à leur maître, collègue et ami qui fût, avec Alfred Kastler, disparu il y a vingt ans, l'inventeur du pompage optique. Cette méthode générale de manipulation des atomes par la lumière a joué un rôle important dans le développement de l'optique et de la physique atomique moderne, contribuant en particulier au développement des lasers. Le pompage optique tient toujours une place essentielle dans les expériences de refroidissement des atomes par la lumière et dans les études sur l'information quantique réalisées avec des atomes, des ions ou des photons.

Ce symposium, intitulé "Manipulations d'Atomes et de Photons" a été organisé avec le soutien financier de la Fondation Hugot du Collège de France. Il a réuni environ 250 personnes, dont de nombreux anciens élèves, collaborateurs et collègues de Jean Brossel. Parmi ces derniers, on remarquait la présence d'Anatole Abragam, professeur émérite au Collège de France et Hubert Curien, ancien ministre et ancien président de l'Académie des Sciences. La personnalité de Jean Brossel a été évoquée dans plusieurs présentations chargées d'émotion par



Prs. Anatole Abragam et Serge Haroche

quelques-uns de ses premiers étudiants. Jacques Winter, Bernard Cagnac et Jean-Claude Lehmann ont rappelé l'époque héroïque des débuts du pompage optique, dans les années cinquante du siècle dernier. Puis Daniel Kleppner, professeur au MIT, faisant un véritable travail d'historien, a évoqué les années qui avaient précédé celles du travail de thèse de Brossel dans le grand institut de la région de Boston. Ces années, de 1949 à 1951, furent essentielles pour la genèse des idées qui ont conduit au pompage optique.

D'autres professeurs étrangers qui entretenaient des relations étroites avec Brossel étaient également présents : Luigi Moi de

l'Université de Sienne, Ernst Otten de l'Université de Mayence ainsi que Theodor Hansch de l'Université de Munich ont présenté des conférences scientifiques décrivant des recherches qui doivent beaucoup aux travaux de Brossel, montrant de façon éclatante que les méthodes optiques qu'il a inventées et développées il y a plus de cinquante ans étaient encore très fécondes et riches d'applications imprévues. Jean-Michel Raimond, Jean Dalibard et Bertrand Girard, trois professeurs français formés dans l'école de physique créée par Brossel, ont également présenté des exposés décrivant leurs travaux récents, dans la filiation directe ou indirecte des idées de leur maître. Tous les participants ont semblé très satisfaits de ce Symposium qui a permis d'évoquer les contributions d'un grand physicien français ayant joué un rôle essentiel dans le renouveau de la physique française après la seconde guerre mondiale. Deux pauses café, le matin et l'après-midi, et un cocktail en fin de journée ont permis aux participants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale et d'échanger leurs souvenirs et impressions. ■

Pr. Claude Cohen-Tannoudji



Équipe de Jean Brossel

PIERRE BOULEZ ET L'ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN



de gauche à droite : Jeanne-Marie Conquer, *violin*, Sophie Cherrier, *flûte*, Alain Damiens, *clarinette*, Dimitri Vassilakis, *piano*, Hidéki Nagano, *piano*, solistes de l'Ensemble Intercontemporain, et à l'extrême droite : Pierre Boulez.

Le 23 janvier dernier, les solistes de l'Ensemble Intercontemporain et l'IRCAM (Institut de recherche et coordination acoustique/musique) ont interprété au Collège de France des œuvres de Pierre Boulez, en présence du compositeur. La composition du programme relevait d'un choix subtilement construit que Pierre Boulez a longuement exposé à son public en introduction à cette soirée.

Les œuvres les plus récentes, interprétées en début puis en fin de programme, présentaient des jeux d'échos, de transition, d'écriture et de réécritures, d'ombres et de lumières particulièrement envoûtants. Dans *Dialogue de l'ombre double*, la clarinette dialogue avec elle-même, et les jeux de déplacements dans l'espace rendent

à la fois visibles et insaisissables les échanges entre la clarinette "réelle" et la clarinette "imaginaire". Dans *Anthèmes 2*, la coordination est entièrement automatisée mais rien n'est préenregistré : l'ordinateur écoute le soliste et compare le jeu de celui-ci à la partition pour définir le moment précis du déclenchement des modifications qui vont "travailler" le son. Le matériau musical est manipulé au point que tous les repères traditionnels sont brouillés : l'espace s'emplit de sonorités démultipliées et enrichies, et le suivi des lignes musicales s'apparente alors à de l'apaisement onirique.

Entre ces deux moments de recueillement et de fascination, trois œuvres de jeunesse du compositeur (*Incises*, *Sonatine*, *Douze Notations*)

ont offert au public des morceaux de bravoure d'une virtuosité remarquable, placés davantage sous le signe de la discontinuité, de l'éclatement, de la rupture : œuvres toutes de contrastes, assez violentes, voire angoissantes, impressionnantes à tout le moins ; œuvres de tension, œuvres intenses, déstabilisantes.

Cette soirée a permis à un public conquis de prendre toute la mesure, dans ses évolutions et différenciations, de l'œuvre magistrale de Pierre Boulez qui fut, rappelons-le, titulaire au Collège de France de la chaire d'*Invention, technique et langage en musique* de

1976 à 1995. ■

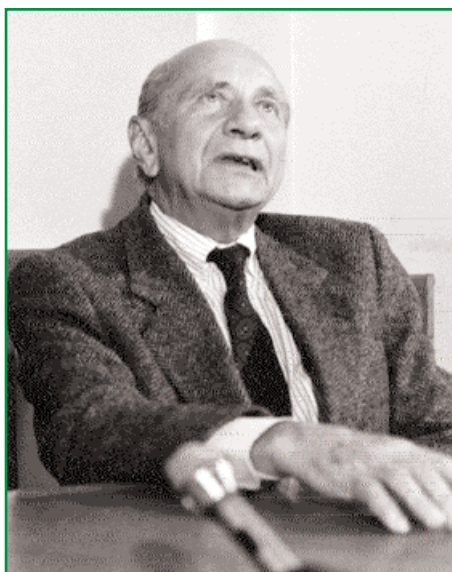
Florence Terrasse-Riou



GEORGES DUBY : LA PART CACHÉE DE L'ŒUVRE

Georges Duby a enseigné au Collège de France de 1970 à 1991, avec éclat. Plus de deux décennies d'une extraordinaire fécondité qui virent publiés *Le dimanche de Bouvines* (1973), *Guerriers et paysans* (1973), *Les procès de Jeanne d'Arc* (1973), *Saint Bernard. L'art cistercien* (1976), *Le temps des cathédrales* (1976), *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme* (1978), *L'Europe au Moyen Âge* (1979), *Le chevalier, la femme et le prêtre* (1981), *Guillaume le Maréchal* (1984), *Le Moyen Âge* (1987), *L'histoire continue* (1991), sans oublier recueils d'articles, ouvrages dirigés ou entretiens. De part et d'autre de cette période, l'œuvre embrasse un demi-siècle, de 1946 à 1996, avec des titres tels que *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise* (1953), *L'économie rurale et la vie des campagnes* (1962), les trois albums Skira (1966-1967) qui conflueront dans *Le temps des cathédrales*, *L'an mil* (1967) et encore *La chevalerie* (1993), *Dames du XII^e siècle* (1995-1996). Trois épais volumes – *Féodalité* (1996), *L'art et la société* (2002) et *Qu'est-ce que la société féodale ?* (2002) – assemblent désormais l'essentiel de cette production foisonnante.

Pour qui prendrait connaissance de l'œuvre de Georges Duby par ces sommes somptueuses, sans doute l'impression dominante – quoique en partie illusoire – serait-elle celle d'un projet sereinement médité, obstinément accompli. La thèse sur la société mâconnaise est une monographie d'histoire régionale dont l'émergence de la seigneurie châtelaine offre le ressort. Dans les années qui suivent, le jeune docteur d'État se concentre sur cette seigneurie et la condition des hommes qui la peuplent, les serfs en particulier dans la lignée des travaux de Marc Bloch. Tandis que *L'économie rurale* prolonge un rameau né de la thèse, celui de l'histoire agraire, le volume médiéval de *Histoire de la civilisation française* (1956), la contribution "L'histoire des mentalités" (1961) ouvrent l'horizon d'une histoire culturelle largement entendue. En 1964, l'article "Les "jeunes" dans la société



aristocratique" attaque le filon de la société chevaleresque, qui ne cessera d'être exploité. Ce sont pourtant les albums Skira, tissant d'intimes relations entre création artistique et évolutions sociales, qui confèrent à Georges Duby une stature inédite et à son histoire une originalité définitive. *Saint Bernard* s'inscrit dans cette veine, tandis que *Guerriers et paysans* élargit le champ de l'histoire économique et sociale ; mais *Bouvines*, conjuguant structure et événement autour d'une date emblématique de l'histoire nationale, est un chef d'œuvre indépasseable, classique d'une absolue modernité. Autre tournant avec *Les trois ordres*, que *L'an mil* annonçait : en un dépassement du matérialisme historique, l'idéologie est projetée au cœur de la construction sociale. L'intérêt pour les structures de parenté avait attiré l'attention de Georges Duby sur le mariage, dont la crise féodale et la nouvelle donne sont révélées dans *Le chevalier, la femme et le prêtre*. *Guillaume le Maréchal* n'est pas sans écho des combats de *Bouvines*, mais, puisque c'est la seule biographie de l'historien, s'y pose aussi la question du rapport entre l'individu et sa caste, entre l'histoire générale et la mort individuelle. Puis, jusqu'au dernier livre, *Dames du XII^e siècle*, l'histoire des femmes l'emporte, "part cachée" par excellence dont il convient donc instamment de percer le mystère.

La quête obstinée de Georges Duby, qui l'entraîne à explorer la société médiévale en toutes ses instances, tous ses ressorts, des plus ostensibles aux plus secrets, est indissociable de son effort pour la donner à comprendre et à voir. L'écriture de Georges Duby n'est ni fioriture, ni supplément d'âme, mais la pointe ultime de son "métier d'historien", dans une liberté de ton sans cesse accrue, par une esthétique du clair-obscur qui place son propre artisanat en fraternelle correspondance avec le labeur des hommes qu'il étudie, penseurs ou artistes d'antan : "L'œuvre d'art surgit de l'obscur. Elle le renie". "Le beau est émergence hors des opacités".

Pour comprendre l'élaboration de la pensée de Georges Duby comme l'indissociable alchimie de son écriture, le dépôt que Madame Andrée Duby et ses enfants viennent de faire à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) est d'une singulière importance. À côté des fiches de cours et de conférences, des enregistrements des séminaires d'Aix-en-Provence, de Sénanque ou du Collège de France, les dossiers complets de plusieurs ouvrages (en particulier la thèse, *Bouvines, Les trois ordres, Guillaume le Maréchal, Dames du XII^e siècle*) sont intégralement conservés, avec les dépouillements préparatoires, la correspondance et surtout, du plan aux dernières épreuves, la stratigraphie des rédactions dont ces livres procèdent. Par la générosité de sa famille, dans le respect des clauses du contrat de dépôt ("la communication de toute correspondance et document inédit – et a fortiori leur utilisation – fait l'objet d'une

réglementation juridique particulière : pour toute consultation, le chercheur devra préalablement obtenir, sous forme écrite, l'autorisation des ayants droit concernés"), voilà donc une chance inespérée de saisir sur le vif "la part cachée" du grand œuvre de l'historien médiéviste. Loin d'en briser le charme, gageons que cette ouverture ne fera qu'accroître l'admiration et la gratitude de tous ceux qui ont appris à aimer le Moyen Âge par l'acuité de son regard, au

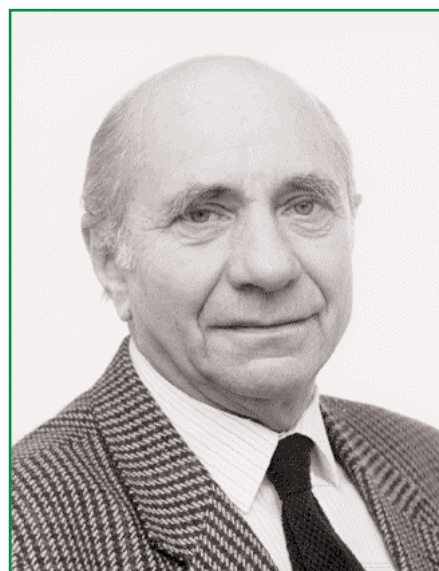
bonheur de ses mots. ■

Jacques Dalarun
ancien directeur des études médiévales
à l'École française de Rome,
directeur de l'Institut de recherche et d'histoire
des textes (CNRS)

Extrait de la biographie Georges Duby (1919-1996)
titulaire de la chaire d'*Histoire des sociétés médiévales*
de 1970 à 1991

- 1942 Agrégé de l'Université (Histoire et Géographie)
- 1952 Docteur ès Lettres
- 1944 Assistant d'Histoire du Moyen Âge à la Faculté des Lettres de Besançon
- 1951 Assistant d'Histoire du Moyen Âge à la Faculté des Lettres d'Aix
- 1952 Maître de Conférences à la Faculté des Lettres d'Aix
- 1953 Professeur d'Histoire du Moyen Âge à la Faculté des Lettres d'Aix
- 1970 Professeur au Collège de France dans la Chaire d'*Histoire des Sociétés médiévales*

- Directeur du Centre d'études des Sociétés méditerranéennes
- Membre de l'Académie Française
- Membre ordinaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
- Membre associé de la British Academy, de l'Académie royale de Belgique, de la Royal historical Society et de la Medieval Academy of America
- Membre étranger de l'Accademia Nazionale dei Lincei et de l'American philosophical Society, de l'Académie de Hongrie
- Membre correspondant de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelone
- Président d'honneur de la Sept/Arte



PARCOURS D'UN CHERCHEUR AU COLLÈGE DE FRANCE : JEAN-PIERRE VIGNERON



Quand je suis arrivé au Collège de France en 1965, à l'issue de mes études à l'ENSCP (Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris) toute proche, j'étais loin d'imaginer que toute ma carrière s'y déroulerait. A. Horeau, titulaire de la chaire de *Chimie Organique des Hormones*, et son sous-directeur, H. Kagan, m'y ont accueilli pour développer un thème nouveau dans leur laboratoire mais aussi dans la communauté des chimistes : celui de la synthèse asymétrique.

La plupart des produits naturels existent sous une forme énantiomériquement pure (acides aminés L, sucres D par exemple), mais à l'époque, les chimistes ne savaient que préparer des mélanges équimoléculaires des deux énantiomères. Pour accéder à la forme optiquement active, possédant seule les propriétés biologiques recherchées, il fallait les séparer par des méthodes souvent laborieuses. Comment procéder pour obtenir par synthèse chimique un seul énantiomère ? Le défi a été relevé : nous avons décrit une synthèse asymétrique de l'acide aspartique optiquement pur ; c'était la première fois qu'une

telle synthèse était réalisée et surtout que son rendement optique exceptionnel était expliqué. Nous avons aussi développé la notion de synthèse asymétrique par double induction, concept repris et développé depuis par un groupe japonais. Ces résultats, exaltants pour un jeune chercheur, m'ont laissé un souvenir inoubliable. Par la suite, je me suis efforcé d'appliquer ces nouvelles méthodes de synthèse asymétrique à la préparation de produits naturels. La mise au point d'un agent de réduction, facile à préparer, m'a ainsi permis d'accéder à diverses cétones et lactones optiquement actives intermédiaires de synthèse de l'acide chrysanthémique, d'arômes alimentaires et d'antibiotiques. En collaboration avec l'INRA, cette démarche a permis de déterminer la configuration absolue de l'eldanolide, phéromone de Eldana Saccharina, pyrale de la canne à sucre.

Ces résultats, exaltants
pour un jeune chercheur,
m'ont laissé un souvenir
inoubliable.

Le départ à la retraite du Pr. Alain Horeau marque un tournant thématique, sinon géographique, dans ma carrière. En effet, bien que vivement sollicité par l'INRA pour développer la préparation de phéromones optiquement pures, j'ai finalement décidé de travailler avec Jean-

Marie Lehn qui venait d'être élu titulaire de la chaire de Chimie des Interactions Moléculaires. L'incertitude quant à l'offre de l'INRA, certainement le "confort de travail" au Collège de France, mais aussi l'attrait de travailler avec un chimiste de renommée internationale sont les motivations principales qui m'ont conduit à cette décision que je n'ai jamais regrettée. De la synthèse asymétrique je suis donc passé à la chimie supramoléculaire. A l'époque, Jean-Marie Lehn avait déjà décrit, à Strasbourg, l'obtention de cryptates grâce à la complexation de cations métalliques et d'anions halogénures par des molécules en forme de cage. Notre premier objectif a donc été la complexation d'entités plus volumineuses, les cations ammonium quaternaires par exemple ; nous avons ainsi préparé un récepteur artificiel de l'acétylcholine. Parallèlement nous avons synthétisé des molécules macrocycliques capables de reconnaître les substrats plans, les bases nucléiques en particulier. Ces composés, que nous avons appelés cyclointercalants de par leur structure, se sont révélés capables de reconnaître spécifiquement certaines conformations non usuelles de l'ADN. De plus, ces composés sont photoactifs et sont donc capables de cliver sélectivement, sous excitation photochimique, les acides nucléiques à des sites bien définis. Ces molécules ainsi que des composés polycycliques apparentés continuent d'être activement étudiés au laboratoire.

J'ai consacré l'essentiel de mon activité des dix dernières années à un autre thème : le transfert de gènes. Pour éviter tous les



problèmes liés à l'utilisation de virus recombinants, il s'agit de mettre au point des vecteurs synthétiques – idéalement, des virus artificiels – capables de transporter des fragments d'ADN à l'intérieur des noyaux des cellules pour qu'ils puissent y être traduits en protéines. Parmi les nombreux produits que nous avons préparés et testés, l'un s'est avéré particulièrement performant et a fait – et fait encore – l'objet d'études plus approfondies. Il est

capable de transférer, *in vitro*, de nombreuses lignées cellulaires et, *in vivo*, l'épithélium des voies respiratoires de la souris ; il s'est aussi montré efficace dans le traitement de plusieurs cancers expérimentaux chez la souris. Ces travaux, qui m'ont passionné, m'ont permis de saisir les différences qui séparent les approches chimique et biologique ; avec le vivant, c'en est fini des certitudes et de la précision qui règnent autour de nos éprouvettes. Ils m'ont aussi fait sortir du confort du laboratoire en me révélant l'écart qui sépare la lenteur de la recherche de

l'immense attente des associations de patients et de leurs familles. En ces temps de grave repli de la recherche publique, il convient de saluer à sa juste mesure le rôle qu'elles jouent dans nos laboratoires.

A l'heure du bilan, je considère avoir pratiqué un métier exigeant, parfois décevant, mais toujours passionnant et qui m'a, de plus, permis de rencontrer, que ce soit au Collège ou au cours de congrès et symposiums, des personnalités remarquables. ■

Jean-Pierre Vigneron

Avec le vivant, c'en est fini des certitudes et de la précision qui règnent autour de nos éprouvettes.



M. Jean-Pierre Vigneron, lors de la réception donnée en son honneur, le 9 janvier 2004, avec son épouse et le Pr. Jean-Marie Lehn.

LES FONDATIONS DU COLLÈGE DE FRANCE

Des ressources indispensables aux développements de la recherche

Grâce aux ressources mises à la disposition du Collège de France par divers donateurs, certains efforts de la pensée scientifique peuvent être, chaque année, favorisés.

Depuis la fin du XIX^e siècle, le Collège de France perçoit des fonds de onze «dons» et «fondations». Voici pour chacun leur texte fondateur :

Don Singer-Polignac

Le Collège de France a reçu depuis 1950, en souvenir de Winnaretta Singer, princesse Edmond de Polignac, des dons importants dont les revenus doivent servir, de façon générale, «au progrès des connaissances». L'affectation précise des fonds est déterminée chaque année par l'Assemblée des professeurs.

Fondations Gustave Schlumberger

Par décret du 24 juin 1932, l'administrateur du Collège de France a été autorisé à accepter les legs faits au Collège par Gustave Schlumberger. Les revenus des sommes provenant de ces legs doivent être affectés d'une part à des études d'histoire et d'archéologie byzantines, d'autre part à des études de numismatique.

Fondation Jean Ébersolt

Mme Jean Ébersolt a fait une donation en 1968 dont les arrérages doivent être affectés au développement des études d'histoire et civilisation de Byzance.

Fondation Voronoff

Par décret du 28 septembre 1920, l'administrateur du Collège de France a été autorisé à accepter, au nom du Collège, la donation faite à cet établissement par Mme Frances Évelyn Bostwick, épouse Voronoff, pour la création et l'entretien d'une «Station de chirurgie expérimentale, fondation Voronoff».

Depuis le décès de la donatrice, et selon sa volonté, le revenu annuel est attribué aux laboratoires de biologie, d'histologie ou autres laboratoires similaires, selon l'avis de l'Assemblée des professeurs.

Fondation Paul Dellheim

Par décret du 5 juin 1956, l'administrateur du Collège de France a été autorisé à accepter le legs fait au Collège de France par Mme J. Dellheim «pour aider les jeunes savants peu fortunés qui, après avoir fait de fortes études, seront jugés aptes à poursuivre leurs travaux dans les laboratoires du Collège de France, en vue de recherches scientifiques susceptibles de contribuer au soulagement de l'humanité».

Fondation Antoine Lacassagne

Par décret du 6 janvier 1964, l'administrateur du Collège de France a été autorisé à accepter le don fait au Collège de France par Antoine Lacassagne qui fut titulaire de la chaire de *Médecine expérimentale* (de 1951 à 1954), du montant du prix de 10 000 dollars que lui a décerné l'Organisation des Nations Unies pour ses travaux sur le cancer. Les revenus de cette somme permettent d'inviter de jeunes biologistes français ou étrangers à venir chaque année au Collège exposer, en français, les résultats de leurs recherches.

L'Assemblée des professeurs du 20 février 1977, a décidé que désormais serait attribué un prix Antoine Lacassagne auquel seraient associées deux conférences ; son montant est de 10 000 F.

Legs Antoine Meillet

Par décret du 1^{er} septembre 1937, l'administrateur du Collège de France a été autorisé à accepter le legs fait au Collège par Antoine Meillet, qui fut titulaire de la chaire de *Grammaire*

comparée (de 1906 à 1936). Les revenus de ce legs sont affectés à des études de linguistique théorique, suivant les vœux du donateur.

Fondation Claude-Antoine Peccot

Plusieurs donations successives (en 1886, en 1894, en 1897, en 1902) ont permis de créer d'abord des bourses, transformées par la suite en prix ; puis, en outre, à partir de 1900, une charge de cours, «au bénéfice de mathématiciens âgés de moins de trente ans et s'étant signalés dans l'ordre des mathématiques théoriques ou appliquées». (voir encadré page suivante)

Dons et legs, la garantie d'une recherche libre.

Les différentes Fondations du Collège de France créées grâce à la générosité de mécènes ou de fidèles auditeurs, contribuent au développement de la recherche.

Bien souvent, cet acte de générosité relève du souhait de marquer, au delà de son vivant, l'attachement porté aux sciences et à la volonté d'encourager une recherche libre.

Ces ressources provenant d'initiatives privées sont déterminantes dans le budget d'une institution qui souhaite rester novatrice et favoriser l'émergence de nouveaux talents par l'attribution de prix ou de subventions.

Le Collège de France est habilité à recevoir des dons et legs et ambitionne de favoriser ces initiatives privées qui bénéficient d'avantages fiscaux incitatifs depuis la nouvelle loi d'août 2003.

Fondation Loubat

Par deux décrets, en date du 16 avril 1902 et 28 juillet 1903, le Collège de France a été autorisé à accepter la donation faite par le duc de Loubat, membre associé de l'Institut de France, en vue de la fondation, dans l'établissement, d'un cours complémentaire d'Antiquités américaines.

Ce cours a été confié à Léon Lejeal (1902-1907), puis au docteur Louis Capitan (1908-1929). Depuis 1939, les revenus de cette fondation ont permis de demander des conférences à des américanistes.

Fondation Michonis

Par décret du 10 mars 1903, M. G. Michonis a légué au Collège de France une somme dont les revenus doivent servir à «faire faire, toutes les fois que ce sera possible, par un savant ou un penseur étranger désigné par les professeurs ou l'administrateur du Collège de France, et qui sera, autant que les circonstances le permettront, au moins une fois sur trois un philosophe ou un historien de sciences religieuses, une série de conférences». L'exécution des volontés de M. Michonis a commencé en 1905.

Fondation Saintour

Par décret du 25 juillet 1889, l'administrateur du Collège de France a été autorisé à accepter le legs fait au Collège de France par le Dr Saintour pour la fondation d'un prix. Ce prix, périodiquement revalorisé, est décerné tous les deux ans par l'Assemblée des professeurs, sur la présentation qui lui est faite, d'après un roulement déterminé, par l'une des trois sections instituées à cet effet. Chaque section regroupe les titulaires de chaire pour lesquels les différentes Académies composant l'Institut ont, concurremment avec le Collège, le droit de présentation.

L'ensemble des trois sections comprennent la totalité des

Extrait du *Journal des débats* du samedi 28 novembre 1885

par Ernest Renan

Professeur au Collège de France
titulaire de la chaire de *Langues hébraïque, chaldaique et syriaque*
de 1862 à 1892 et Administrateur de 1883 à 1892

MM. les professeurs du Collège de France ont reçu communication, dans une de leurs dernières séances, par l'intermédiaire de leur savant collègue, M. Joseph Bertrand, d'une donation qui se produit dans des circonstances particulièrement belles et touchantes. Les cours de mathématiques transcendantes du Collège de France étaient assidûment suivis, il y a quelques années, par un auditeur dont la figure jeune, presque enfantine, contrastait avec l'air grave des savants déjà mûrs qui viennent, à ces sortes de cours, discuter avec le professeur les problèmes les plus ardues. Il s'appelait Claude-Antoine Peccot. M. Bertrand, qui l'avait pour élève, doutait quelquefois que cet enfant pût comprendre des spéculations aussi relevées. Il l'interrogea un jour et fut surpris de voir que rien ne lui échappait. A partir de ce moment, il l'adopta pour son élève particulier, revoyant ses calculs, lui indiquant, après chaque leçon, les livres qu'il devait aller lire dans les bibliothèques. Claude Peccot était déjà un mathématicien exercé. Il ne suivait les cours d'aucune école spéciale ; son intention, d'accord avec celle de sa famille, était de se vouer à la science pure, sans aucune application professionnelle. C'était en même temps un esprit très distingué. La douceur de son caractère et la parfaite innocence de ses mœurs, jointes à une physionomie des plus heureuses, faisaient de lui une personne extrêmement attachante....

Hélas ! tant d'espérances ont été déjouées par la mort.

Claude Peccot fut enlevé, à vingt ans, par une de ces maladies qui sont, chez les jeunes gens, la conséquence d'un travail excessif.

Ce qui prouve bien que Peccot était une très bonne nature, c'est qu'il fut vivement aimé des femmes qui l'approchèrent. Deux proches parentes entourèrent son enfance des soins les plus tendres. Ces deux excellentes personnes, qui vivent maintenant de son souvenir, n'ont qu'une pensée, c'est de rendre en esprit le plus de vie possible à leur cher mort. Une idée généreuse leur est venue. Elles ont voulu que la fortune, qui devait un jour appartenir au jeune savant, appartint tout entière à la science qu'il avait cultivée.

Par leur testament et par une donation anticipée, elles ont fondé, au Collège de France, une rente annuelle en faveur d'un étudiant ayant déjà fait ses preuves dans les hautes études mathématiques.

Une commission, nommée par l'assemblée des professeurs du Collège de France, mais dans laquelle des représentants de la Sorbonne, de l'École normale et de l'École polytechnique auront leur place, décidera annuellement de l'emploi de cette fondation. Ce sera un précieux secours pour bien des vocations en lutte avec les difficultés de la vie. Si une telle institution eût existé, il y a soixante ans, Abel ne fût pas mort de misère. Le nom de Claude Peccot sera ainsi l'objet de sentiments pieux et de rappels sympathiques, dans ce monde des grandes recherches mathématiques, où il aurait sûrement marqué sa place si la mort ne l'eût prématurément enlevé.



La Fondation Hugot du Collège de France

Fondation de droit privé reconnue comme “établissement d'utilité publique autonome” par un décret en Conseil d'État de 1979, la Fondation Hugot du Collège de France a été créée grâce au legs d'une partie de la fortune de deux humanistes, Jean-Pierre Hugot et sa sœur, Hélène Hugot (voir Lettre n° 7, p. 41).

Le capital de la Fondation Hugot consiste notamment en un immeuble situé 11, rue de l'Université (Paris 7^e), pour partie réservé à la Fondation et pour partie occupé par des locataires.

Autonome, cette Fondation voit sa gestion assurée par un Conseil d'administration présidé par l'Administrateur du Collège de France et comprenant six Professeurs du Collège de France, trois représentants des grands corps de l'État et trois personnalités extérieures. Le Directeur des Affaires culturelles et des Relations extérieures du Collège de France (Mme Terrasse-Riou) en assure la gestion courante.

Sur la base des dispositions explicites de l'acte testamentaire, la Fondation consacre ses activités à favoriser le développement des activités spécifiques du Collège de France et à promouvoir rencontres et échanges pluridisciplinaires autour d'une recherche libre et indépendante.

Concrètement, la Fondation Hugot favorise l'activité scientifique des Professeurs du Collège de France de trois façons :

1. La Fondation Hugot accueille annuellement une quarantaine de savants étrangers invités par l'Assemblée des professeurs à venir donner au Collège des séries de conférences. Six studios indépendants sont en effet aménagés pour recevoir ces Conférenciers pendant la durée de leur enseignement.

Membres du Conseil d'Administration en janvier 2004 :

Gilles Andréani, Jean Bachelot, Jacques Bouveresse, Alain Connes, Roger Fauroux, Marcel Froissart, Jacques Glowinski, Carlo Ossola, Jean-Claude Prével, André Ross, Pierre Toubert et Michel Zink.

2. La Fondation Hugot accueille, dans sa salle de réunion qui peut contenir jusqu'à 25 personnes, des réunions de travail ou petits colloques fermés, organisés par un Professeur.



3. La Fondation Hugot accorde des subventions de recherche, sur présentation d'un dossier scientifique soumis à l'approbation du Conseil d'Administration

Pour ne prendre que quelques exemples récents, c'est la Fondation Hugot qui permet, chaque année depuis trois ans maintenant, l'organisation des “symposia interdisciplinaires” du Collège de France : “La Vérité dans les sciences” (2001), “Gènes et culture” (2002), “Les Espaces de l'homme” (2003), manifestations qui rencontrent un grand succès auprès du public, dont France Culture se fait l'écho, dont les Actes sont publiés par les Éditions Odile Jacob, et qui sont une occasion supplémentaire de témoigner, sur un thème de recherche commun, de la collégialité de l'institution. Le prochain symposium, prévu les 12 et 13 octobre 2004, portera sur “L'Homme face au climat”.

Jean-Pierre et Hélène Hugot avaient tout particulièrement insisté, dans leur testament, sur l'importance de “donner à la musique sa place dans la culture française et dans la formation de l'homme”. Grâce à la Fondation Hugot, plusieurs concerts ont pu être organisés dans le grand amphithéâtre du Collège de France.

La Fondation Hugot a lancé le programme d'archives audio-visuelles intitulé “Mémoire du Collège de

France”, qui prévoit d'interviewer des Professeurs honoraires afin qu'ils puissent décrire, durant quatre séances d'une heure environ, leur parcours de recherche, leur vision de l'institution et les perspectives de leur champ disciplinaire. Certains de ces documents sont diffusés par la chaîne Histoire.

Le premier PRIX HUGOT vient d'être décerné au jeune mathématicien mexicain *Ricardo Uribe Vargas*

Pour rester à la fois dans l'actualité et dans la mémoire, rappelons que la Fondation Hugot vient de soutenir l'organisation d'une journée scientifique organisée au Collège de France par les Prs. Claude Cohen-Tannoudji et Serge Haroche à la mémoire d'Alfred Brossel (cf p. 31). Et comme l'a rappelé à cette occasion le Pr. Cohen-Tannoudji :

“Il y a vingt ans, en janvier 1984, Alfred Kastler, qui avait fondé avec Jean Brossel en 1951 le laboratoire qui porte maintenant le nom de “laboratoire Kastler-Brossel” et qui avait obtenu le Prix Nobel de Physique en 1966, nous quittait. Il laissait après sa mort de très nombreux documents (lettres, articles, interviews...) qui avaient une très grande valeur pour l'histoire des Sciences. À ma demande, la Fondation Hugot nous avait accordé une subvention pour nous permettre de recruter quelques mois un archiviste qui classa tous ces documents et créa un catalogue permettant de les consulter. Le Fonds Kastler ainsi réalisé se trouve maintenant dans une pièce spéciale de la bibliothèque du Département de Physique de l'École Normale Supérieure et est à la disposition des chercheurs. Je tiens à rendre hommage de nouveau à la Fondation Hugot qui nous a ainsi permis de préserver des documents précieux pour l'histoire scientifique de

La Fondation Hugot du Collège de France est habilitée à recevoir des dons et legs.

AGENDA

MANIFESTATIONS

- **Journée d'études : Moritz Schlick : Forme et contenu**
le 16 mars 2004

Organisateur : Pr. Jacques Bouveresse

- **Colloque sur La laïcité**

les 19 et 20 mars 2004

Organisateur : Union rationaliste

- **Colloque international : "Les mathématiques et l'expérience. 1918-1938. L'application et l'interprétation des mathématiques dans l'empirisme logique de l'entre-deux-guerres"**

les 26, 27 et 28 mai 2004

Organisateur : Pr. Jacques Bouveresse

- **Colloque international : "Les Mille et Une Nuits en Partage"**

le 29 mai 2004

Organisateur : INALCO

- **Symposium : "Cosmology : Facts and problems"**

les 8, 9, 10 et 11 juin 2004

Organisateur : Prs. Jean-Claude Pecker et Jayant Narlikar

- **Colloque : "Pétrarque et l'Europe"**

le 23 juin 2004

Organisateur : Pr. Carlo Ossola

- **Journée sur Les peptides hypothalamiques : hommage au Pr. Andrew Schally**

le 4 juin 2004

Organisateur : Pr. Étienne-Émile Baulieu

- **Conférence internationale : Neutrino 2004**

les 14, 15, 16, 17 et 18 juin 2004

Organisateur : Pr. Marcel Froissart

- **Colloque : "Histoire de l'Art en France de la Révolution à la Première Guerre Mondiale"**

le 4 juin 2004

Organisateur : Pr. Roland Recht

- **Conférences Strings'04**

les 28, 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2004

Organisateur : Pr. Alain Connes

LEÇONS INAUGURALES

- **M. Henry LAURENS**

Titulaire de la chaire intitulée *Histoire contemporaine du monde arabe*

le jeudi 11 mars 2004, à 18 heures.

- **M. Denis KNOEPFLER**

Titulaire de la chaire intitulée *Épigraphie et histoire des cités grecques*

le jeudi 29 avril 2004, à 18 heures.

CONFÉRENCES

- **M. Rodrigo de BALBÍN BEHRMANN**

1. **L'art levantin de la péninsule ibérique : contenu et chronologie**

2. **L'art mégalithique de la péninsule ibérique : un parcours méthodologique**

les 2 et 9 mars 2004, à 14h30.

- **Mme Eva CANCIK-KIRSCHBAUM**

L'Assyrie dans la seconde moitié du II^e millénaire

les 4, 11, 25 mars 2004, à 11 heures et 17 mars 2004, à 14 heures.

- **Mme Primitiva BUENO RAMIREZ**

1. **Recherches récentes sur le mégalithisme ibérique**

2. **Représentations anthropomorphes du néolithique ibérique**

les 5 et 12 mars 2004, à 10 heures.

- **M. Joshua R. SANES**

Synapse formation

les 10, 17, 24 et 31 mars 2004, à 17 heures.

- **Monsieur Harald HAUPTMANN**

1. **Une nouvelle image de la "révolution néolithique" en Asie du sud-ouest**

2. **Le développement des établissements humains dans l'Anatolie ancienne**

les 11 mars 2004, à 11 heures, et 16 mars 2004, à 14h30.

- **M. Alessandro CAPPONI**

Du cholestérol aux hormones stéroïdes et à leur action biologique

les 15 et 22 mars 2004, à 17 heures.

- **M. Harry STRUIJKER-BOUDIER**

1. **The vascular System in Hypertension : Development, Structure and Function**

2. **Molecular Targets for the Treatment of Organ Damage in Hypertensive Diseases**

les 18 et 25 mars 2004, à 17 heures.

- **M. Mustapha CHERIF**

1. **L'Islam et le rapport à l'autre**

2. **Le monde musulman et la mondialisation**

les 24 mars et 1^{er} avril 2004, à 17 heures.

- **M. John T. NAUGHTON**

L'expérience de la charité chez Rimbaud

les 25 mars 2004, à 16 heures.

- **Mme Cynthia CZAJKOWSKI**

Mapping structural rearrangements in the GABA-A receptor during channel gating and modulation

le 7 avril 2004, à 17 heures.

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR WWW.COLLEGE-DE-FRANCE.FR

La Lettre du Collège de France

Conception générale, rédaction et coordination : Florence TERRASSE-RIOU, Directrice des Affaires culturelles, Patricia LLEGOU. Relectrice : Jeanne-Marie STUDLER.
Conception graphique : Patricia LLEGOU. Crédits photos : © Collège de France, Cyril FRÉSILLON, PATRICK IMBERT - Reproduction autorisée avec mention d'origine.
ISSN 1628-2329 - Impression : CAPNORD

11 place Marcelin-Berthelot - 75231 Paris cedex 05